En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MECREDI 5 MAI 1948 — No 25

OBSERVATOIRE

Le Canada, pays souverain?

On a entendu en Chambre, ces derniers temps, d'importantes déclarations qu'on ne saurait laisser passer inaperçues. Elles touchent de près ou de loin à la souveraineté du Canada.

De nouveau, le Parlement a été saisi d'une motion tendant à abolir les appels au Conseil privé de Londres. Le projet de loi a été présenté par M. F. E. Jeanicke, de la Saskatchewan. Le député de Kindersley a exprimé l'avis que la grande majorité du peuple canadien favorise l'abolition des appels au Conseil privé, que la majorité des avocats sont convaincus que notre Cour suprême devrait être notre tribunal de dernière instance. L'état de choses actuel, dit-il, est incompatible avec la souveraineté du Canada, avec sa situation comme membre du Commonwealth britannique et comme membre des Nations unies.

M. Jeanicke a été fortement secondé par M. Maxime Raymond qui a prononcé, à cette occasion, un magistral discours, inspiré du plus pur patriotisme canadien et appuyé de preuves solides.

C'est un non-sens et un vestige de colonialisme que nous soyons encore obligés de nous jours de recourir parfois à Londres pour faire trancher le noeud de nos débats. Depuis l'adoption du Statut de Westminster, en 1931, le Canada a été reconnu pays souverain. Qu'attend-il pour exercer ses prérogatives?

On prétend en certains milieux que le Conseil privé est une sauvegarde pour le droit des minorités. Une telle assertion ne correspond pas aux faits. Rappelons-nous à ce sujet les décisions défavorables dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick, dans l'affaire des écoles du Manitoba, au sujet du Règlement XVII en Ontario, pour ne citer que quelques exemples.

Il est humiliant d'avoir à recourir à des étrangers, à une nation voisine pour faire régler nos différends. Pire que cela: n'est-ce pas odieux d'inviter un étranger à se mêler de nos affaires les plus importantes et de courir le risque qu'il les règle à son avantage? C'est tout cela que comporte nos fréquents recours à Londres. Il est plus que temps que l'on se débarrasse de ces vestiges de colonialisme.

P.-E. B.

* * *

Que les parents prennent garde!

A leur dîner de vendredi dernier, à Calgary où ils étaient réunis en congrès, les manufacturiers des Prairies ont entendu le Rév. Dr F. S. Morley prononcer de graves paroles sur une ques-

(suite à la page 8)



Les inondations

Au secours! Au secours!
Les goffeurs sont inondés.
Ça ressemble aux mauvais jours
De notre défunt Père Noé.

* * *

Partout les inondations
Font un dégât magistral.
Ça fait l'affaire des poissons:
Ils auront de l'espace vital.

* * *

Les rivières sont gonflées,
Et chambranlent de plus en plus;
Elles sont toutes ballonnées,
Comme des gens qu'ont trop bu.

* * *

Ces inondations me rappellent
Les taxes de nos gouvernements:
Ça vous lave sur une grande échelle,
Ça charrie tout votre argent.

* * *

Les plus malheureux dans l'affaire,
C'est encore nous, les animaux;
On patauge dans la misère,
On est trempé jusqu'aux os.

* * *

Au fond de son trou, le Goffeur
Souffre aussi de l'inondation.
Il n'a pas d'ami dans ses malheur:
Il est seul comme un vieux garçon.

* * *

Les fermiers sont très désolés. . .
Si le mauvais temps continue,
Ils n'auront pas de quoi payer
Leur impôt sur le revenu.

* * *

Ne perdez pas toute espérance;
Rassurez-vous, chers habitants,
En vous rappelant cette sentence:
"Après la pluie vient le beau temps".

Le GOFFEUR

Chronique fédérale

Notre politique extérieure — Vigilance de la police fédérale — Taux des transports

Par la British United Press

Le débat officiel sur les relations extérieures canadiennes et la place que le pays occupe dans les affaires internationales a commencé la semaine dernière à la Chambre des Communes. Naturellement, comme on pouvait s'y attendre, l'attention de la Chambre s'est portée sur la Russie et sur l'expansion du communisme dans le monde.

Le ministre des Affaires extérieures, le T. H. Louis Saint-Laurent, a ouvert le débat en disant que la politique étrangère du Canada se base sur le fait qu'il faut prévenir l'expansion du communisme. Si celui-ci se propage, dit-il, il en résultera probablement une troisième guerre. Et, dans une telle guerre, le Canada ne pourrait faire face à ses ennemis que dans les conditions les plus défavorables.

En certains milieux, on dit que la déclaration du ministre est la plus importante et la plus complète faite jusqu'ici sur la politique étrangère canadienne. Il a affirmé, en effet, que le Canada doit reconnaître que "l'agression communiste totalitaire "met en danger la liberté de tout pays démocratique, y compris le Canada".

Bien qu'il ne pense pas que la guerre soit imminente, il a prononcé, cependant, ces paroles significatives: "L'expansion du communisme agressif et despotique en Europe occientale signifierait presque certainement, un jour, la guerre pour nous, et la guerre dans des conditions défavorables. Il est de notre intérêt national de voir à ce que l'on enraye l'inondation rouge".

Pendant nombre d'années, la politique étrangère était un sujet que l'on ne discutait pas sans hésitation. Mais cette année, on a réservé deux jours, à la Chambre, pour ce débat. Les observateurs s'entendent pour dire que, bien que les porte-parole des divers partis diffèrent d'opinion sur certains points de détail, ils s'entendent généralement sur la politique générale.

La police fédérale

Au cours de la semaine, la question du communisme a été discutée durant un autre débat, alors que les Communes étudiaient des amendements à la loi de la gendarmerie fédérale. Et M. John Diefenbaker, le député progressiste conservateur de Lake Center, Sask., a demandé au ministre de la Justice, le T. H. M. Ilsley, de présenter à la Chambre un rapport complet sur l'activité de ce corps policier dans sa lutte contre les groupements subversifs.

En réponse M. Ilsley dit qu'il ne croyait pas qu'il était d'intérêt national de révéler au public tout ce que fait la gendarmerie. Il ajouta toutefois que le public savait bien que la gendarmerie était en éveil, plus en éveil même, au cours des récents mois, contre les mouvements subversifs que jamais dans le passé.

Taux de transport ferroviaire

La question des taux de fret n'a pas non plus été oubliée au parlement au cours de la semaine. Dès lundi, les premiers ministres de six provinces, avec l'appui du premier ministre d'une septième province, tinrent une conférence avec les membres du gouvernement. Ils demandèrent une enquête royale sur toute la question des taux de fret au Canada. Entre-temps, l'augmentation des taux de 21 pour 100 autorisée par les commissaires des transports serait laissée en suspens. Les ministres fédéraux promirent d'étudier la question.

Mardi, toutefois, le débat sur cette question fut repris aux Communes et la députation dut voter sur une motion de non-confiance qui avait été présentée par le parti C.C.F. On craignit un moment que le gouvernement ne fût défait, mais lors du vote, la motion fut battue par 110 voix contre 78, soit une majorité de 32 voix pour le gouvernement.

Crainte de grève

Pendant que les premiers ministres provinciaux conféraient avec le gouvernement, le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, publiait un rapport qui pourrait un jour signifier de nouveaux troubles sur le front du transport.

Ce rapport était celui d'un comité de conciliation nommé, il y a trois mois, pour enquêter sur les demandes des cheminots qui veulent une augmentation générale des salaires de 35 cents l'heure. Le président et les employeurs représentés au comité, ne recommandaient qu'une augmentation de cents l'heure. Presque immédiatement, on entendit parler à Montréal, centre nerveux des chemins de fer canadiens, que les cheminots pourraient bien faire une grève en signe de protestation. En fin de semaine, toutefois, la situation était inchangée.

L'oléomargarine

Loléomargarine a été le principal sujet de discussion au Sénat au cours de la semaine. On pensait qu'un vote pourrait être pris dès mercredi, mais un autre groupe de sénateurs décidèrent de porter la parole et le vote fut remis à la semaine prochaine, probablement au 5 ou au 6 mai. Un sénateur — qui est personnellement favorable à la fabrication, à la distribution et à la vente de l'oléomargarine au Canada, a dit qu'il ne croyait pas que le bill puisse être voté. Il a déclaré que la légalisation de l'oléomargarine serait défaite par huit ou dix voix.



M. le Docteur L.-P. Mousseau, M.D., chirurgien en chef de l'hôpital général d'Edmonton et président général de l'A. C.F.A. part cette semaine pour un voyage d'études aux Etats-Unis. Il étudiera en particulier l'organisation des cours post-universitaires de chirurgie. Il se rendra jusqu'en Louisiane et visitera quelques groupements français.

Année sainte en 1950

Rome. — Il est maintenant certain que le pape Pie XII proclamera l'Année Sainte pour 1950, le jour de l'Ascension en 1949.

Les préparatifs pour recevoir les pèlerins — préparatifs commencés il y a quelques mois et remis à des temps plus favorables — seront continués.

Nomination de deux nouveaux évêques

Québec. — M. l'abbé Charles-Omer Garant, professeur au grand séminaire, licencié en philosophie, licencié en Ecriture sainte, docteur en théologie, aumônier général des Syndicats de Patrons du diocèse de Québec et l'un de nos sociologues les plus réputés, vient d'être appelé à l'épiscopat, à titre d'auxiliaire de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le nouvel évêque assurmera des fonctions qui furent précédemment remplies par Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, devenu évêque des Trois-Rivières, et Son Exc. Mgr Omer Plante, dont la tombe vient à peine de se refermer.

Mgr Garant est membre de l'Association "The Catholic Biblical Association of America", Washington, D.C.

Halifax. — Sa Sainteté le pape Pie XII vient de nommer le Révérend Alfred- B. Laverman, curé de la paroisse du Saint-Rosaire ,à Halifax, évêque titulaire de Baris et auxiliaire de Son Excellence Mgr John T. McNally, archevêque de Halifax.

S. E. Mgr Laverman est directeur général de l'Action catholique dans le diocèse d'Halifax.

Des prières spéciales durant le mois de mai pour le triomphe de la paix

L'hon. M. W. A. Fallow est décédé

L'hon. W. A. Fallow, ministre des Travaux publics dans le gouvernement créditiste de l'Alberta, est décédé lundi dernier après une courte maladie. Il était âgé de 64 ans. Elu en 1935 dans le comté de Vermilion, il représentait celui de Grouard depuis 1944. Il avait été l'un des principaux adversaires de la radio française en Alberta.

M. Adrien Pouliot en France

M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de l'université Laval, quittera le Canada le 9 mai prochain pour se rendre en France où il donnera une série de conférences dans les principales universités de ce pays. Au cours de son voyage outre-mer, M. Pouliot se verra décerner la Légion d'honneur par le président Auriol. La cérémonie aura lieu le 3 juin.

On nous signale également qu'il fera une tournée de conférences semblables dans les universités d'Angleterre, d'Ecosse, de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Italie.

A Paris, M. Pouliot sera l'objet en son nom personnel et en celui de l'université Laval, d'une grande réception publique sous la présidence de M. Vincent Auriol, président de la République française. Cette réception à laquelle assisteront des personnalités du monde diplomatique et politique aura lieu au Palais de l'Elysée. Des réceptions du genre en l'honneur du doyen de la faculté des Sciences de Laval ont aussi été organisées par M. Porché, directeur général de la radiodiffusion française, par MM. Gutton et Barthélémy, de la Télévision française, tous deux membres de l'Académie des Sciences de Paris. M. Pouliot sera aussi reçu par M. Jean Cabana, doyen de cette faculté. Il donnera également une grande conférence publique à la Sorbonne lors de son passage à Paris.

M. Adrien Pouliot sera de retour au Canada à la fin d'août.

Augmentation de la natalité

Paris. — Depuis deux ans, la population de la France a augmetné de 600,000 unités et comblé plus de la moitiée des pertes subies au cours de la guerre 1939-1945. Les chiffres graphiques pour 1947 restent aussi satisfaisants qu'ils l'avaient été en 1946. Mariages, 514,000 en 1946 et 418,000 en 1947; naissances, 836,-000 en 1946 et 860,000 en 1947; décès, 542,000 en 1946 et 540,000 en 1947. Le taux de la mortalité est de 15 p.c. inférieur à celui de l'avant-guerre. Par contre, les spécialistes se montrent très inquiets du taux très ,levé de la mortalité infantile: 6.5 p.c.

La mortalité infantile est attribuée au manque grave de lait dont a souffert la France au cours de l'année 1946-1947 et à l'insuffisance notoire des contrôles officiels de la distribution et de la répartition.

Lettre de Sa Sainteté le pape Pie XII aux évêques catholiques de l'univers

Cité Vaticane. — Dans une lette datée du 1er mai aux évêques catholiques du monde entier, le pape Pie XII demande que des prières spéciales soient adressées au ciel durant le mois de mai pour un heureux triomphe de la paix en Palestine, pour l'établissement d'une paix fraternelle et complète entre tous les hommes et la concorde entre les différentes classes de la société.

Ces buts, dit le Souverain Pontife, feront l'objet des prières à la Mère du Christ durant le mois de mai que les catholiques reconnaissent comme le mois de Marie.

Il existe aujourd'hui, lit-on dans la lettre, des signes qui semblent démontrer que toutes les grandes communautés de peuples, après tant de tueries et de dévastations causées par une longue et terrible guerre, se tournent vers des sentiments salutaires de paix; elles portent plus volontiers attention à ceux qui travaillent fort et ferme aux oeuvres de reconstruction, qui cherchent à apaiser les discordes et à préparer un nouvel ordre de prospérité, qu'à ceux qui continuent de provoquer des conflits, de soulever la haine et la rancoeur d'où peuvent sortir de nouveaux dégâts et de nouveaux malheurs.

Bien que la guerre ait cessé presque partout, la paix désirée n'a pas encore produit la tranquillité des esprits et des coeurs et on peut voir dans le ciel sombre des nuages menaçants.

Le pape désire donc que, cette année, les prières du mois de mai soient faites en vue d'obtenir par l'intercession de la sainte Vierge un règlement juste des difficultés en Palestine et un heureux triomphe de la paix et de la concorde.

Le pape exprime aussi le désir que partout où la chose est possible, dans les diocèses, les paroisses et les familles, on se consacre (à la sainte Vierge). Il a confiance que ces consécrations publiques et privées seront la source de nombreux bienfaits et de faveurs célestes.

N.D.L.R. — Dès que nous aurons reçu le texte de la lettre du pape, nous nous ferons un devoir de le publier.

Des catholiques français défendent leurs écoles au prix de grands sacrifices

Québec. — "Mgr Cazaux, évêque de Vendée, province demeurée profondément religieuse et fidèle à la foi catholique, a pris en tête un grand mouvement pour défendre les écoles catholiques menacées de périr de misère parce qu'elles ne reçoivent aucune subvention de l'Etat et que les conditions économiques rendent la vie très dure aux Français".

C'est ce que déclarait, la semaine dernière, M. le chanoine Louis Ratier, du diocèse de Vendée, chevalier de la Légion d'Honneur avec 6 citations de guerre, au cours d'une entrevue accordée à l'"Action Catholique".

Le sort des écoles catholiques en France est misérable. Du seul point de vue financier, les écoles de Vendée ont dû demander aux catholiques 105 millions de francs pour subsister l'an dernier. Il leur faudra en trouver cette année près de 150 millions.

"Cependant", d'ajouter M. le chanoine Ratier, "les catholiques sont accablés par une vie très chère et des impôts très élevés. C'est pourquoi 105 écoles de Vendée ont dû avertir Mgr Cazaux qu'elles ne pourraient pas cette année, subvenir à leurs besoins sans ressources. Il s'agit donc de soutenir cet effort catholique et de garder la foi dans l'âme des petits Vendéens", dit-il.

Et cela est d'autant plus nécessaire, d'ajouter le prêtre français, que ces écoles, en Vendée, sont une source féconde de foi et de vocations religieuses. Chaque année, dit-il, de nombreuses vocations de prêtres, de religieux et de religieuses sortent de nos classes.

Les vocations à la prêtrise, en particulier, sont plus nombreuses que jamais. Il arrive que près de 250 élèves qui veulent être prêtres ne sont pas logés. Aussi, la nécessité s'impose de construire un nouveau séminaire, déjà commencé.

C'est pourquoi Mgr Maurice Roy écrivait à MM. les chanoines Ratier et Girard: "Il s'agit dans votre mission, d'une oeuvre plus importante que la construction ou la réfection d'un temple matériel. C'est l'âme de la jeunesse de France qu'il faut garder au Christ, c'est le recrutement du clergé local et missionnaire qu'il s'agit d'assurer".

En réponse à une question, M. le chanoine Ratier révéla que la Vendée compte 465 écoles catholiques. Toutes ces dernières sont à la charge totale de la population catholique.

C'est pour cela, pour soutenir ces écoles d'où sont sortis 727 élèves, actuellement dans les séminaires de Vendée et qui se destinent tous à une vocation sacerdotale, que ces deux prêtres sont venus demander au peuple canadien, "si catholique et si français", de les aider à poursuivre l'oeuvre d'éducation qui fait encore la France, en dépit de tout, le pays le plus missionnaire au monde.

M. le chanoine Ratier déclara que le mouvement pour la défense des écoles catholiques commencé en Vendée est désormais général.

"C'est toute la France", dit-il, "qui réclame justice du gouvernement pour que les écoles catholiques, qui élèvent les petits Français, soient payées et secourues comme les écoles publiques, puisque les Français catholiques paient leurs impôts comme les autres citoyens. Mais, en attendant que les catholiques obtiennent justice, les écoles religieuses sont menacées de mourir de misère".

M. Ratier rappelle que les écoles de Vendée, à elles seules, ont envoyé au Canada des religieux et religieuses de six congrégations nées sur son sol.

Droits des parents violés

Berlin. — 65,00 parents catholiques de Berlin ont signé une protestation contre la mise en vigueur de l'Acte Scolaire adopté le 17 novembre dernier par le Conseil de Ville. La protestation soutient que l'Acte Scolaire, en établissant le monopole de l'Etat sur les écoles, viole les droits des parents de déterminer le genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants.

On demande également le droit d'établir des écoles confessionnelles privées et publiques. Dans les conditions présentes, la législation adoptée par le Conseil de Ville est sujet à revision et au veto du Conseil de Contrôle allié dans lequel les autorités militaires américaines britanniques, russes et françaises sont représentées.

Nos lauréats des concours agricoles ont été reçus à un dîner à l'hôtel Corona

Lundi dernier, au diner mensuel des Chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye, au Corona, les Canadiens français de la ville ont honoré leurs compatriotes, lauréats des concours agricoles du district d'Edmonton.

M. J.-G. Dusseault, de Vimy, s'est classé bon premier au concours de la conservation du sol. Son succès est dû à la pratique rationnelle d'un système de culture de rotation mixte à base de plantes fourragères.

La conservation du sol est devenue l'un des problèmes les plus sérieux de notre agriculture. On en parle et on s'en préoccupe beaucoup depuis quelques années. La Chambre de Commerce d'Edmonton a voulu y apporter son aide en organisant un concours, en coopération avec le ministère de l'Agriculture, pour les quatre districts municipaux qui touchent à la ville. Quarante-huit concurrents y prirent part. L'automne dernier, leur travail a été jugé et des prix ont été décernés aux gagnants de chaque district. Pour l'efficacité de sa méthode, M. Dusseault était proclamé grand vainqueur et il recevait la coupe de la Chambre de Commerce.

Plusieurs des nôtres se sont aussi distingués aux concours d'orge. Comme on le sait, ces concours sont organisés par l'Association des Brasseries canadiennes. A cette fin, l'Alberta est divisée en quatre districts et dix prix sont attribués à chacun. Les deux premiers gagnants de chaque district concourent ensuitent pour les prix provinciaux. Les vainqueurs se mesurent alors à ceux des autres provinces pour les prix nationaux.

Aux derniers concours, M. Fred Henry, de Legal, a remporté le 1er prix de son district, le 2e prix provincial et le 2e prix national.

MM. J.-B. Saint-Martin et Léon St-Martin, deux frères de Legal, et M. Léo Garon, de Clyde, ont remporté, eux aussi, des prix régionaux. Malheureusement, le mauvais état des chemins les a empêchés d'arriver à temps pour le dîner.

L'année précédente, M. Ted Casavant, de Legal, avait remporté le 1er prix régional et le 2e prix provincial. M. Louis St-Arneault, de Vimy, avait remporté le 2e prix régional et le 3e prix provincial; M. Vital Lachance, également de Vimy, un prix régional.

Le dîner était sous la présidence de M. Louis Normandeau. Dans son allocution, M. Normandeau qui aime à se proclamer fermier, habitant et même "farmer", a parlé du rôle de la classe agricole canadienne-française en cette province. Il a touché à différents autres sujets, en particulier les Wheat Pools et la Commission canadienne du Blé.

M. l'agronome Fontaine a introduit les lauréats présents en indiquant les honneurs que chacun avait mérités, les prix qu'ils avaient remportés. Me André Déchène, grand chevalier, leur souhaita la bienvenue et fit ressortir le sens de la réception qui leur était accordée. Si des citoyens de la ville honorent des cultivateurs, c'est que les uns et les autres font partie d'une même société, qu'ils doivent se comprendre et s'aider. Il en résulte pour tous un plus grand bien.

M. J.-G. Dusseault, grand lauréat du concours de la conservation du sol, remercia au nom de tous les lauréats présents et absents. Il fit les plus grands éloges du travail que les agronomes canadiens-français accomplissent dans la province. Personnellement, il leur doit son succès: à M. J.-H. Tremblay d'abord, le premier agronome avec qui il est entré en relations, et à ses successeurs dans son district. C'est M. Fontaine qui met aujourd'hui si généreusement ses connaissances et sa compétence au service des cultivateurs de cette région. Il est remarquable que plusieurs cultivateurs de son district agricole ont remporté des prix, même des premiers prix, aux concours agricoles. Dans ses relations avec les autorités du Département de l'Agriculture, M. Dusseault s'est rendu compte que nos agronomes ne sont pas seulement des techniciens bien renseignés, mais qu'ils sont considérés comme les plus progressifs. Leurs suggestions sur les méthodes nouvelles de culture sont écoutées attentivement par les autorités agricoles de la province et mises à profit pour le plus grand bien de tous les cultivateurs.

Le Festival français d'Edmonton

le dimanche 9 mai 1948

Les sessions de l'après-midi commencent à 1h.30

Salles de l'Immaculée-Conception et du Sacré-Coeur

Concert à 8h.15 p.m.

Salle du Sacré-Coeur

Prix d'entrée: Contribution volontaire

I.—Présenter nos jeunes artistes de la vaste région d'Edmonton.

II.—Contribuer au développement de notre oeuvre d'éducation nationale.

Venez nombreux!

VENEZ ENCOURAGER NOS JEUNES!
VENEZ APPRECIER LE DEVOUEMENT DE NOS EDUCATEURS BILINGUES !

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Léo Mailloux, Lafond, Alta

Jos. Henley, Girouxville, Alta.

Xavier Allain, Falher, Alta.

Arthur Bergevin, Legal, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Correspondance anonyme

Nous avons reçu ces jours derniers un courrier dont nous ne pouvons identifier l'auteur en aucune façon. Nous regrettons de ne pouvoir publier les articles qu'on nous envoie, s'ils ne portent pas la signature d'une personne responsable.

Si quelqu'un ne veut pas que son nom paraisse, il n'a qu'à le mentionner; mais il est nécessaire que nous sachions à qui nous avons affaire.

La rédaction.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 5 MAI 1948

Prochains évènements français en Alberta

D'ici une couple de mois, plusieurs événements importants prendront place dans la vie de notre groupe franco-albertain. Mentionnons, par ordre chronologique, le Festival français d'Edmonton, les Concours annuels de français, notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste et, enfin, le congrès de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta. Cette simple nomenclature suffit à nous démontrer la vitalité de notre groupe et à nous donner confiance pour l'avenir.

* * *

Ce sera d'abord, dimanche prochain, le 9 mai, le grand Festival français de la région d'Edmonton. Treize institutions (collège, couvents, écoles) y prendront part. Cette année le festival a ceci de particulier qu'il est consacré à la Bonne Chanson. A tour de rôle, nos jeunes viendront nous faire entendre les vieilles mélodies de notre folklore, de naïves romances, des choeurs, des rondes mimées. Il y a lieu de féliciter les organisateurs du festival de cette initiative. Si nous n'y prenons pas garde, nous nous enliserons facilement dans la médiocrité du "jazz", du "croonage" et du "boogie-woogie" que la radio et l'anglomanie déversent à flots dans nos milieux. Heureusement, quelques apôtres sont arrivés à temps pour sauver notre patrimoine de l'oubli et en faire goûter la beauté à notre peuple. Tous connaissent l'oeuvre incommensurable accomplie en ce domaine par M. l'abbé Gadbois, de Saint-Hyacinthe. Chez nous, la bonne et belle chanson a été popularisée par M. M. Lavallée, avec le programme radiophonique de la "Voix française", et par M. D. Bouvier, dans ses tournées de cinéma éducateur. Nos écoles font aussi largement leur part et le Festival de dimanche viendra, en quelque sorte, couronner le travail accompli au sein de notre jeunesse.

Il est peut-être opportun de souligner l'importance que prendra d'ici quelques mois la chanson française en Alberta. Tous espèrent, en effet, que dans un avenir prochain notre poste de radio entrera en opération. Nous devrons compter, pour alimenter ses programmes, sur nos artistes locaux, de la ville et de la campagne. Nous avons sûrement de beaux talents parmi les nôtres; à tous ceux et celles qui ont quelque ambition de se préparer dès maintenant. Mais qu'on se le rappelle: notre poste sera un poste français et uniquement français.

* * *

Le Festival sera suivi de près par les Concours de français. Chaque année, à la même époque, plus de 4,000 petits Franco-Albertains rivalisent d'ardeur pour décrocher les premières places aux examens de l'A.C.F.A. Tous se rendent compte de l'importance de cet événement. Dans un pays officiellement bilingue, que l'on vante comme un champion de la démocratie et de la liberté, on voit dans toutes les provinces, à l'exception de Québec, les minorités victimes de la persécution. Des gouvernements, violant les droits de l'Eglise et des parents, accaparent injustement le domaine de l'éducation. Ses programmes, inutile de se le cacher, sont essentiellment déformateurs. Ils ont cherché, depuis cinquante ans et plus, mais sans y réussir encore, à étouffer l'âme catholique et française de nos jeunes. C'est pour corriger ces abus que nos associations nationales ont organisé en diverses provinces l'oeuvre des Concours de français. Tout au cours de l'année scolaire, éducateurs et élèves s'imposent un surcroit de travail, afin de conserver le trésor de notre culture. Et les Concours sont en quelque sorte le couronnement de cette oeuvre nationale si salutaire. Tous se doivent donc de favoriser le plus possible les Concours. Les parents par leurs encouragements, les enfants par leurs labeurs de tous les jours, mais surtout nos éducateurs par leur apostolat éclairé et convaincu. Sans vouloir être pessimiste, il y a lieu de déplorer la négligence de trop des nôtres pour ce qui a trait à l'enseignement de la religion et du français dans nos écoles. Par ailleurs, nous avons un besoin pressant de plus de maîtres et maîtresses pour nos classes bilingues. Il faudrait que chaque milieu voit à fournir des recrues pour l'enseignement.

* * *

Quant à notre fête nationale, qui sera célébrée dans quelques semaines, nous n'en dirons que quelques mots aujourd'hui. Nous apprenons qu'on prépare cette année, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, une grande fête des pionniers à Edmonton. Nul doute que cette célébration devrait donner un cachet spécial à notre fête nationale. Parfois, nous en entendons plusieurs déplorer que la Saint-Jean-Baptiste ne soit plus ce qu'elle était autrefois. L'époque du 24 juin ramène un peu partout l'organisation de pique-niques, où la note patriotique est souvent absente.

Nous laissons aux intéressés le soin de faire leur examen de conscience tout en souhaitant que, cette année, dans toutes nos paroisses notre fête nationale revête un caractère plus religieux et plus français.

Enfin, un mot seulement pour mentionner le congrès de l'Association des Educateurs bilingues qui se tiendra au début de juillet. Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur le sujet.

Comme on le voit, notre minorité franco-albertaine aura une vie française intense au cours des prochaines semaines. Et, qu'on le remarque bien, nous n'avons souligné que les principaux aspects de cette vie. Il faudrait ajouter le travail quotidien qui s'accomplit en plusieurs autres domaines, la radio, l'agriculture, la coopération, etc. Une fois de plus, on réalise l'importance que représente pour tous les nôtres l'A.C.F.A. qui est l'animatrice de toute cette vie.

Si on se reporte à la dernière liste de souscriptions que nous publions de nouveau aujourd'hui, on verra que sur les 51 centres où l'on compte des groupes de langue française, 20 seulement ont atteint ou dépassé leur objectif, 16 n'ont versé qu'une partie de leur quote-part, 15 n'ont rien donné. Jusqu'ici notre Association s'est maintenue grâce aux sacrifices de quelques-uns; le minimum qu'elle demande à chacun de nos centres est sûrement loin d'"être exagéré; de fait, il suffit à peine à maintenir nos oeuvres. Ne serait-il pas temps que tous les nôtres fassent généreusement leur part. L'A.C.F.A. a fait la *sienne*; sachons le reconnaître en toute honnêteté. Elle mérite notre appui le plus entier.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Pourquoi ne pas mettre fin à ce régime antifamilial?

LE NOUVELLISTE. — Des lois de sécurité sociale s'imposent au Canada. Elles contribuent à la stabilité et rendent moins pénible pour la masse des Canadiens le chômage; elles atténuent la gêne et la misère que peut engendrer une crise économique même circonscrite à une partie du pays.

La loi de l'assurance-chômage a déjà rendu de grands services, même si elle incite parfois certains individus à chômer sous prétexte de se reposer. Il demeure toujours qu'épuisées leurs prestations, ils devront chercher du travail. Généralement les travailleurs ont la sagesse de ne pas chômer sans raison, et laissent leurs prestations s'accumuler en une réserve dont ils pourront se prévaloir si le travail vient à faire défaut.

Le ministère du Travail a fixé le taux des prestations à verser aux chômeurs. Dès la première heure, on a souligné le point faible: le peu d'écart entre les prestations aux célibataires et aux chefs de famille. Personne n'a soutenu que le taux était trop élevé dans le cas des chômeurs. Loin de là, car il leur permet juste de subsister. On aurait volontiers accepté la même mesure de prestations pour les pères de famille, c'est-à-dire un taux qui aurait permis au père de famille de subsister, lui, son épouse et ses enfants. La loi a ignoré cet aspect du problème. Il suffit de citer les taux de prestations pour en convaincre même les plus incrédules.

Le célibataire peut retirer en prestations $12.30 par semaine tandis que le chômeur avec dépendants obtiendra $14. La différence de $2.70 est absurde.

Voilà une injustice qui crève les yeux.

Le ministère du Travail est demeuré sourd à toutes les protestations. Voilà qu'il se propose d'amender la loi. Espérons qu'il voudra cette fois reconnaître son erreur et y remédier.

C'est avec raison qu'on a reproché à la législation fédérale de trop ignorer, règle générale, les justes droits de la famille. Ce reproche vaut non seulement pour l'assurance-chômage, mais aussi pour l'impôt du revenu. Il semble que certains fonctionnaires à Ottawa, qui ont leur mot à dire dans la rédaction de nos lois de sécurité sociale, s'ingénient à tenir la famille à la portion congrue.

La réforme de notre système pénal

LE MADAWASKA. — Le régime des pénitenciers où des adolescents sont détenus, sans sélection aucune, avec des criminels adultes de grande classe, où les confidences quotidiennes des récidivistes de carrière constituent comme une école du crime — ainsi qu'on a qualifié maintes fois ces lieux — ne peuvent évidemment pas prétendre, dans l'ordre normal des choses, à rééduquer moralement et civiquement ceux qui ont eu le malheur d'y faire un stage. D'autre part, tant qu'on ne se sera pas fait une autre idée du pénitencier que celle de quatre murs impénétrables servant à y détenir ceux que la société a expulsés temporairement de son sein, et où il est de règle de multiplier à leur égard vexations et durs traitements et de les faire ployer sous une discipline aveugle, on ne pourra s'attendre à de meilleurs résultats.

Qu'on n'aille pas s'écrier: "Pourquoi se donner tant de mal pour prendre soin de jeunes pervers ou de malfaiteurs publics?" Le problème n'est pas là. Précisément parce que ces détenus seront appelés u njour à réintégrer les rangs d'une société dont ils ont enfreint gravement les lois, il importe qu'ils n'en deviennent plus une menace. D'où la nécessité d'une rectification chez l'individu qu'ont contribué à égarer une éducation familiale faussée par des parents inaptes, des tares héréditaires ou des influences mauvaises. . .

Quoi qu'on pense de la chose, il est évident que notre système pénal donne lieu à beaucoup d'inquiétude. On réalise qu'il ne donne pas le rendement souhaitable. Le problème n'est pas de ceux dont on peut se désintéresser. En somme, deux personnages sont intimement intéressés à ce qu'une heureuse solution soit apportée: le prévenu et la société. . . et la société, c'est chacun de nous.

Les anciens accusaient de nos souffrances le destin, vieil aveugle qui, ne pouvant reconnaître les méchants et les bons, les frappaient indistinctement. Nous croyons, nous, qu'une Providence clairvoyante frappe les méchants pour les avertir ou les châtier, les bons, pour les préserver ou les grandir.

Monsabré.

Les vocations éclosent

Alexandre DUGRE, s.j.

(Suite)

Vocations manquées

Les vocations manquées se rencontrent plutôt chez les familles pauvres d'argent ou de prévoyance, chez les enfants timides qui n'osent parler à temps. D'excellents laïcs vous diront, à quarante ans: "J'aurais aimé devenir prêtre, mais personne ne m'en a parlé quand j'avais dix ou douze ans." Des parents n'y pensent pas ou en parlent trop tard; heureusement que chez nous, depuis 1905, le Séminaire des vocations tardives, à Saint-Victor de Beauce, offre le cours complet aux retardataires.

Pratiquement notre éducation des petits séminaires est gratuite: à peine font-ils payer la pension. Les Américains n'en croient pas leurs yeux. Mais c'est encore cher pour les familles nombreuses, ouvrières ou rurales. Des initiatives heureuses, à multiplier, offrent sur place les éléments classiques, ces classes où s'opère la révélation des aptitudes. Ainsi, les ouvriers ne s'interrogeront plus sur leurs moyens de payer huit années de collège; ils essaient au latin leurs enfants studieux, forts en dictée et analyse, sans avoir à les expédier au loin. Le collège fait la moitié du chemin, même pour les cultivateurs des environs, favorisés d'autobus.

Des bourses, fournies par les prêtres ou des laïcs apôtres, ont permis le sacerdoce à bien des jeunes qui rendent la pareille à d'autres. L'histoire nous montre, en 1821, MM. de Saint-Ours et de Salaberry recueillant $4,500—$45,000 d'aujourd'hui — pour faire instruire à Saint-Hyacinthe trente élèves, dont deux futurs évêques, NN. SS. Larocque. Sait-on que sir Rodolphe Forget a défrayé le collège d'une centaine de jeunes, et que le redoutable M. Perron lui-même faisait de pareilles charités, inconnues des électeurs? Tel médecin qui vit encore verse un chèque annuel de $100 à son Alma Mater, en reconnaissance, au profit d'un pauvre. Les bourses paroissiales et l'Oeuvre des Vocations deviennent une heureuse mode. L'offrande au Sacré-Coeur des prières et des souffrances des malades aide beaucoup, surtout les sacrifices des parents pauvres, tenus à contribuer, à se faire mal: autrement, pas de vocation chez le protégé à l'esprit rentier, qui se croit tout dû.

Certaines paroisses seraient privées de curé si d'autres ne leur en fournissaient. On ne pense qu'à recevoir sans donner. Nul ne demande aux jeunes ce qu'ils seront dans dix ans. Le grand cardinal Gibbons était commis de magasin quand un prêtre, venu par affaire, le remarqua et lui jeta l'hameçon. Un curé de France demande son chemin à un petit berger qui répond bien, qui a une physionomie spéciale, frappante. "Voudrais-tu être prêtre? —Oh oui, monsieur!" Placé aux études, l'enfant deviendra le bienheureux Chanel, missionnaire mariste et martyr. Mgr Freppel, visitant une école d'une région stérile en vocations, fait causer le premier de la classe et l'amène au séminaire. L'enfant, devenu curé, avouait: "Je n'y pensais pas du tout. Sans Monseigneur je n'aurais pas eu ce bonheur."

Si les trois quarts du monde ne connaissent pas encore le Christ après dix-neuf siècles de rédemption, c'est la faute des pertes de vocations d'apôtres. Notre Canada, qui en a tant reçu d'Europe, doit maintenant en fournir à l'Amérique et aux missions lointaines.

Vocations bien cultivées

Il ne s'agit pas de chauffer à blanc les jeunes cerveaux, mais de ne pas les laisser fausser. Il ne s'agit pas de mouler de petites statues de réglisse, mais de forger des hommes, droits d'esprit et durs à leurs corps. Le cardinal Touchet bâtissait le prêtre à trois étages: un honnête homme à la base, sur quoi s'élève un chrétien, surnaturalisant l'homme; enfin le prêtre, qui parfait le chrétien.

L'éducation première s'attachera donc à bâtir un bon petit homme, franc, docile sans besoin de récompense, généreux sans désir de retour égoïste, pieux sans besoin d'une poussée. Comme le saint abbé Chevrier dira de la rude éducation reçue de sa mère: "Savez-vous ce qui fait les âmes? Ce sont les souffrances, les privations, les humiliations. Celui qui n'a rien souffert ne sait rien; celui qui n'a jamais manqué de rien n'est bon à rien. Ceux qui sont toujours flattés et caressés ne sont que des pâtes mouillées."

Le prêtre est l'homme de Dieu, homo Dei, donc un homme, tout un homme, ni fade ni orgueilleux. Il est civis sanctorum, concitoyen des saints, naturalisé citoyen du ciel, mais vivant encore sur la terre. Vivant sur la terre, mais séparé, différent des autres, pour être le sel qui conserve l'Eglise enseignante qui enseigne: Veni separare. . . Celui qui aime ses parents ou ses enfants plus que moi n'est pas digne de moi. Ni celui qui refuse ma croix. . . Qui perd sa vie à cause de moi la sauvera. (Mat., X.)

Cela n'arrive pas tout cuit; cela s'apprend, se pratique à mesure. Selon un grand éducateur, "souvent le seul moyen de faire éclore la générosité, c'est de la louer avant qu'elle n'existe. L'homme devient parfois capable d'un rôle héroïque parce qu'on lui demande de l'assumer. . . Beaucoup d'âmes ont cherché longtemps leur défaut principal sans jamais chercher leur attrait dominateur". Pourtant, la culture des attraits est aussi nécessaire que le sarclage des mauvaises herbes. La foi n'est pas seulement un garde-fou, c'est un tremplin. Il ne suffit pas d'avoir une religion; il faut la vivre et en vivre. La grâce bâtit sur la nature domptée, plutôt que sur des ruines et des prohibitions. Un peu d'austérité est le sel de la jeunesse: il est bon de se lever matin, de ne pas fumer, d'être dur à soi-même, de faire du scoutisme, de suivre le conseil d'un scout à l'ami qui hésitait entre deux choses à faire: "Fais ce qui te coûte le plus."

Pourquoi y a-t-il plus de vocations chez les femmes que chez les hommes? *Sont-elles plus pieuses? Plus dévouées?* Plus protégées à la maison? Pie XI insiste sur la serre chaude, sur la vie du foyer: "Le premier jardin à cultiver, c'est le foyer, la famille. . . La majeure partie des évêques et des prêtres doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille où règne la charité pour Dieu et le prochain." C'est déjà un sanctuaire familial, consacré au Sacré-Coeur.

Nos foyers à l'ancienne mode enseignent avec le coeur plus qu'avec l'esprit. Ils gardent comme des trésors de grâces la bénédiction du jour de l'an, la prière en commun et aux repas, les images saintes aux chambres, l'eau bénite au poteau du lit, la pratique de l'offrande au Sacré-Coeur et des premiers vendredis et des heures saintes, des mois de Marie, du Sacré-Coeur, de saint Joseph et du saint Rosaire; les neuvaines et pèlerinages pour obtenir mieux que l'argent ou la santé, ce matérialisme de la piété.

On fait passer les aumônes par les mains des enfants, on les amène à l'église, on les revêt de la soutane au sanctuaire, on communie ensemble, on ne se gêne pas de voir Dieu dans les événements, on n'imagine pas le bonheur sans bonne conscience, on utilise la Croisade Eucharistique pour habituer aux petits sacrifices, qui se fondent au grand sacrifice de Jésus pour obtenir des conversions ou des persévérances. On salue le prêtre, on sait lui dire un bon mot, on prend sa défense. On assiste aux ordinations que nos évêques ont la bonté de conférer dans les paroisses; on voit aux lectures, qui peuvent être une semence de bon grain ou d'ivraie.

Le bienheureux Théophane Vénard, fils d'instituteur vendéen, lisait aux champs les Annales de la Propagation de la Foi. Un récit de martyre au Tonkin le saisit d'un enthousiasme apostolique: "Moi aussi j'ira iau Tonkin! Moi aussi je veux être martyr." Il a dix ans; il demande à son père: "Si vous pouviez me donner ce pré, ce serait ma

(suite à la page 3)

Honneur aux mères

"Le dogme catholique propose aux mères un idéal sublime: Dieu lui-même; et un modèle, le plus pur et le plus beau: la Sainte Vierge, Mère du Christ. Comment ne pas remarquer cette coïncidence providentielle de cette nouvelle fête avec le "mois de Marie"? Répondant à ces deux amours qui n'en font qu'un, les foyers chrétiens feront donc à leur mère de la terre, à celle qui est leur reine, leur centre, leur lien vivant, une fête très intime et très douce. Les petits enfants s'ingénieront à lui prouver leur tendresse par ces attentions charmantes et naïves dont ils ont le secret. Les aînés lui témoigneront ce respect profond et cette confiance totale par quoi se marquera déjà leur immense gratitude".

Son Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Contributions versées par nos paroisses en faveur de l'Association

Nous reproduisons ici pour le bénéfice des intéressés la liste des paroisses avec l'objectif fixé pour chaque centre:

Ballater	(versé $17.00)	25.00
Beaumont	(versé $162.00)	150.00
Bonnyville	(versé $250.00)	250.00
Breynat	(versé $25.00)	25.00
Brosseau		25.00
Calgary	(versé $262.00)	150.00
Castor	(versé $20.00)	25.00
Chauvin		60.00
Cluny	(versé $21.50)	30.00
Codessa	(versé $17.00)	15.00
Cold Lake		40.00
Donnelly	(versé 132.50)	125.00
Eaglesham	(versé $20.00)	15.00
Edmonton:		
Immaculée-Conception		200.00
St-Edmond		50.00
St-Joachim	(partiel $150.00)	250.00
Falher	(versé $247.50)	200.00
Fort Kent	(versé $52.50)	100.00
Girouxville	(versé $145.00)	140.00
Guy	(versé $50.00)	50.00
Jean-Côté	(versé $25.70)	50.00
Joussard		35.00
La Corey		60.00
Lac-la-Biche Mission	($14.50)	25.00
Lac-la-Biche	(versé $64.00)	25.00
Lafond	(versé $64.80)	100.00
Lamoureux	(versé $38.00)	50.00
Legal	(versé $40.00)	300.00
Mallaig		50.00
McLennan	(versé $100.00)	75.00
Mearns		25.00
Morinville		250.00
Peace River	(versé $10.00)	10.00
Picardville		75.00
Pincher Creek		40.00
Plamondon	(versé $35.25)	75.00
Red Deer	(versé $4.00)	25.00
Rivière-qui-Barre		15.00
Saint-Albert		100.00
St-Edouard	(versé $23.85)	60.00
Sainte-Lina	(versé $29.70)	60.00
Saint-Paul	(versé $300.00)	300.00
Saint-Vincent	(versé $44.00)	60.00
Spirit-River	(versé $30.00)	30.00
Tangente	(versé $54.50)	50.00
Thérien	(versé $15.00)	50.00
Trochu		25.00
Végreville	(versé $52.00)	50.00
Villeneuve	(versé $50.00)	50.00
Vimy	(versé $124.02)	100.00

Un groupe de Canadiens français d'Edmonton-Nord ont versé la somme de $40.00.

Nous sommes assurés que les paroisses qui ont montré une belle générosité l'an dernier, continueront leur bon travail, et que les paroisses qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait de contribution, se montreront doublement généreuses cette année.

Comité des finances

MORINVILLE

Impressions de voyage

ce 28 avril

En route vers Montréal, pour les grandes fêtes du collège Sainte-Marie, à partir du 1er mai, le voyage fut laborieux, en ce sens que les trains sont régulièrement douze heures en retard. Par exemple: parti d'Edmonton lundi soir vers 11h. le lendemain matin, entre 8h. et 9h. les voyageurs avaient la surprise de s'éveiller à Hanna, dans le diocèse d'Edmonton — soit une distance de 172 milles — alors qu'on aurait pu être passé Saskatoon depuis 3 heures tandis qu'on y parvint le soir à l'heure exacte qu'on aurait dû y être le matin du même jour, ne pas confondre!

La même chose en descendant à Winnipeg mercredi matin, au lieu de mardi soir. En temps cependant pour la messe "pro populo", à la cathédrale historique de Saint-Boniface qui sera bientôt consacrée par Mgr Cabana en même temps qu'un maître-autel en marbre rare et strictement liturgique pour lequel les paroissiens donnent joyeusement vingt mille dollars en monnaie légitime. Ce n'est pas tout; Mgr Cabana fait voir volontiers les plans d'un grand séminaire voisin de l'évêché, et les matériaux déjà sur le chantier. Ce séminaire moderne logera pour commencer jusqu'à 25 étudiants.

C'est la coutume de dîner chez les Jésuites en passant à Saint-Boniface et ce n'est pas en allant chez ceux de Montréal qu'il faudrait y déroger. D'autant plus que la moitié du personnel est formé d'anciens recteurs ou professeurs, au ci-devant collège S.-F.X. d'Edmonton: les RR. PP. Joseph Fortier, Louis Malhiot, Maurice Robitaille — de mémoire harmonisée — pour n'en nommer que trois, mais des fameux. Entre temps, M. Jessup, de la Banque, et Mgr Cabana eurent la grâce de mettre leurs belles voitures en service rapide pour le curé de Morinville. Mgr Béliveau, qui porte bien ses 78 ans, causa longuement, s'enquérant de la santé et des exploits de tous ceux qu'il a connus en Alberta. Un coup d'oeil sur l'établissement de la radio française, entre la cathédrale et le collège fit venir la musique à la bouche et penser au Père Breton.

* * *

Jeudi.—A Saint-Boniface, on a aussi rencontré un Jésuite bien connu à Edmonton et à Legal, le P. Jos. Beaupré, s.j., qui fut longtemps professeur-directeur de musique et vicaire d'occasion en maints endroits.

Au juniorat des Oblats ce fut une heureuse surprise de retrouver le Rév. Père Blanchin, à l'esprit et le coeur toujours jeunes, bien qu'il fut professeur de M. le curé au séminaire il y a déjà 30 ans. Par ailleurs, le jeune André Desjardins de Legal, élève à Saint-Boniface, était parti la veille pour Edmonton après ses examens terminés au cours universitaire.

Rencontré sur le train Mme Bennett, de la mine Camerata, à Morinville, qui conduit son jeune fils à Rochester.

Il y a aussi à bord plusieurs jeunes matelots qui, l'université finie, s'en vont à Halifax pour cours de vacance. Entre'autres, MM. W. G. Fitzpatrick et Lawrence Hill d'Edmonton qui se sont enquis de Léon Dumaine et de Léo Toupin de Legal. Il y a aussi des aviateurs de 18 ans et 6 pieds.

Par contre, il y a peu d'enfants et aucun comme ceux de Morinville ou de Legal, soit dit sans nommer personne.

Ce qu'on craignait n'est pas arrivé: le train traversa la "Sunny Ontario" en temps et à l'heure; il fait beau et chaud; la verdure est visible, parmi les sapins verts dont la nature est pleine. Toronto—la ville sainte—quoique peu gauloise, serait un petit Edmonton s'il y avait seulement un poste de radio française par exemple à Jarvis Street.

De pauvres enfants commencent une collection avec 2 timbres américains; il y a un vieux curé qui emploie ses pieux loisirs à célébrer la messe dans des cathédrales. Saint-Boniface, Toronto, Montréal en une semaine. Les évêques canadiens sont tous gallants et hospitaliers. Mgr Cabana a donné à son humble ami de Morinville un chapelet bénit par Pie XII. Il en avait déjà un de Pie X, ça lui en fait deux, à'c't'heure.

Le séminaire de Saint-Boniface coûtera $50,000. L'église de Legal coûterait $83,000, du train que ça va.

Les vocations . . .

(suite de la page 2)

part; je le vendrais pour faire mes études." Le père comprit, ne vendit rien, mais, sachant la piété du petit homme aux cérémonies religieuses, il le mit au collège. Onze ans plus tard, le jeune prêtre venait faire ses adieux: "Nous nous reverrons au ciel." Il fut décapité, après une existence affreuse, un long martyre.

Dieu ne nous pousse pas au sacerdoce, pas plus qu'au bonheur du ciel, sans notre liberté. L'on n'arrive pas dans un paradis arrangé comme un hôtel, après un voyage dans un omnibus fermé comme une voiture constabulaire. On peut descendre, et beaucoup trop descendent, sous prétexte de voir la vie. Dieu appelle sans menacer; il attire comme un aimant, pas avec une chaîne. Bien des interférences de légèreté, bien des statiques de sensualité interrompent le courant chez la jeunesse à vacarme, privée de climat chrétien à la maison.

Parfois la bonne force reviendra, de l'attachement à un prêtre ferme et patient, qui donne une haute idée du sacerdoce, qui se penche sans se rapetisser, qui comprend sans s'éprendre. On voudra lui ressembler, être tout un prêtre, tout aux âmes, tout à Dieu. Un tel sursaut peut se produire, même chez des mal-entourés, qui ont gardé au coeur l'heureux germe hérité des grands-parents. Des vocations surprennent, de terribles vocations de missionnaires, tenant du miracle, chez ces dorlotés qui se réveillent héros. Le Jeune Homme riche ne se refuse pas toujours. Sûrement qu'il devrait être à l'avant-garde: des gens fortunés ne doivent-ils pas rendre selon les talents reçus?. . .

En tout cas, l'on comptera plutôt sur les enfants pauvres, généreux, qui ne devront jamais sortir de l'humilité, même dans les plus grands honneurs. Le sacerdoce n'est pas une carrière. On n'y entre pas pour être à l'abri des inquiétudes. Ce n'est pas un gagne-pain, mais un gagne-ciel, pour soi et pour les autres, dans une vie dévouée, non rentée. "Le prêtre est un homme mangé", disait le P. Chevrier, avec raison, bien sûr! Il faudra que ce le soit toujours.

(Messager du S.-C.)

CASTOR

M. Hector N. Déchaine est décédé dimanche le 18 avril à l'hôpital Notre-Dame du Rosaire, Castor, Alberta, après une courte maladie. Il laisse dans le deuil, pour pleurer sa perte, deux filles Mme J.-W. Laferté, de Rouyn, Qué., Mme John Pals, Castor, Alta, ainsi que deux frères, Joseph, de Montréal, et Benjamin, de Shawinigan Falls, Qué. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Grâce, Castor, Alta. Le R.P. O'Halloran officiait.

Messes offertes

M. et Mme Geo. Marcil, M. et Mme C. Leclair, M. et Mme O.-V. Remillard, M. et Mme T. Wiart, M. et Mme Jean Remillard, M. et Mme Chas Nichols, M. et Mme H. Zmgis et famille, M. et Paul Remillard, M. et Mme Léo Pals, Mme Juliette Pals et famille, Mme J.-W. Laferté et famille.

Offrandes de fleurs

Mme John Pals et Mme J.-W. Laferté, M. et Mme Léo Pals, M. et Mme O.-V. Remillard, M. et Mme G. Reis, M. et Mme R. Grebol, Mlle M. Reis, M. et Mme C. Pals et famille, M. et Mme W. Van Oerle et famille.

Collège Saint-Jean



Mercredi soir, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous un conférencier distingué, M. l'avocat Jack Cormack. Les parents de M. Cormack viennent de la Nouvelle-Zélande, mais lui-même est né à Edmonton. Il devint avocat en 1932 et travaille actuellement dans le service provincial.

Dans son intéressante conférence, il appuya fortement sur les avantages du bilinguisme. Il nous affirma clairement notre supériorité, en raison des deux cultures que nous possédons. Et si de l'animosité, du ressentiment fermentent entre Québec et l'Ontario, ce n'est pas seulement en raison de la différence de religion, mais surtout à cause des préjugés de côté et d'autre. N'empêche que M. Cormack louangea grandement Québec pour sa largeur d'esprit et sa méthode libérale de traiter les minorités, même juives.

* * *

Enfin, le deux mai est arrivé! Après avoir été témoins du grand nombre de personnes présentes à notre séance, les Pères et les élèves tiennent à remercier tous ceux qui sont venus nous encourager par leur présence, leur attention et leurs applaudissements. Il faisait bon se sentir un si gros groupe de Canadiens français tous réunis, de comprendre la même langue et de goûter à la même culture. Un merci à tout le monde et soyez assurés que nous sentons grandir notre appréciation de la langue française.

* * *

Le mois de mai est commencé. Au collège, il se signale par différents petits événements. C'est d'abord la cérémonie religieuse du soir où chaque Père procède à tour de rôle une courte allocution sur la très sainte Vierge. C'est ensuite la campagne mariale. L'on prie pour la conversion de la Russie. La campagne se mène par les patrouilles.

* * *

Le choeur mixte de l'université est venu nous faire entendre les meilleurs morceaux de so nrépertoire. Insurpassable!

Record aérien entre le Canada et la Hollande

La Haye. — M. Pierre Duguy, ambassadeur canadien en Hollande a déclaré que l'aviation royale hollandaise signera prochainement un accord avec le gouvernement canadien, accord qui leur permettra d'atterrir à Montréal, sur leur route Batavia-San-Francisco-Chicago-Amsterdam.

BONNYVILLE

Après une longue vie de service et de devoir, M. Joseph Fex fut rappelé à Dieu à l'âge de 82 ans. Il était natif de Vaudreuil et à 19 ans avait épousé Delphine Thérien, qui lui donna 14 enfants; deux garçons moururent en bas âge et Eglantine, épouse d'Alfred Gamache, est morte à 40 ans à St-Joseph. Il reste donc onze enfants vivants. Ce sont: Mmes Lucia Binette, de Victoria, Aurore Hotte, de Battleford, Auxilde Campeau, de St-Joseph, Alexina Landry, de Lethbridge, Soeur Jeanne Marie des Soeurs Saint-Joseph, d'Orange en Californie, Mme Gilbert Marceau, de Moose-Jaw, Mme Béatrice Gamache, de Saint-Joseph, Mme Elodie Dubeau, de Bonnyville, Marie Hilda Joly, de Saint-Paul, MM. Jos. Fex et Charles Auguste, de Fort Kent. Cette belle famille canadienne comprend aussi 50 petits-enfants et 35 arrières-petits-enfants.

A son épouse éplorée et à toute la famille nos plus sincères sympathies.

Nous aimons à noter aussi que la mère de Mme Fex a vécu jusqu'à 102 ans. Ils ont fêté solennellement leurs noces d'or à Bonnyville puis leurs noces de diamant il y a deux ans. A cette occasion, un luminaire votif de grande valeur leur fut présenté par la famille. Il servit d'ornement lors du service.

Le service funèbre eut lieu à l'église Saint-Louis de Bonnyville. M. J. Beix, du salon funéraire de Bonnyville, était en charge. Le service fut célébré avec diacre et sous-diacre par M. le curé.

Les porteurs étaient les petits fils du défunt: Jean-Paul Campeau, Edmond Gamache, Louis Hotte, Roger Gamache, Philippe Gamache, Henri Gamache. La quête fut faite par deux autres petits-fils: Gérard Campeau et Alcide Hotte.

La famille remercie cordialement parents et amis pour tant de marques de sympathie.

* * *

M. et Mme Philippe Morneau et leur nombreuse famille sont partis pour Vancouver dernièrement. M. Walter Madro a acheté leur demeure.

* * *

Le Rév. Père René Gauthier, missionnaire des Pères d'Afrique se rendit visiter à Bonnyville la famille Fex qu'il connaissait depuis son enfance. Mme Binette fut sa première institutrice.

* * *

M. Alphonse Baril a acheté l'ancienne propriété Déchêne sur la rue principale.

Les instituteurs veulent démissionner

St-Jean, N.-B. — On demandera de l'aide au provincial afin d'éviter la démission collective de 223 instituteurs. Une telle démission, qui doit se faire en juin, créerait un problème grave pour le système éducatif de la province. Les seuls instituteurs qui n'ont pas l'intention de démissionner enseignent dans les institutions religieuses.

SPIRIT-RIVER

Au début de la semaine du 25 avril, M. Alfred Labrecque prenait l'avion à Grande Prairie pour Edmonton; M. Alex Perras le rejoignit par le N.A.R. Tous deux se rendaient à la capitale pour consulter le Département d'Education au sujet de notre école Sainte-Marie.

Le mardi 27, notre curé recevait la visite de M. W. E. Frame, inspecteur en chef des écoles et de M. Schragg, notre inspecteur de la Grande Division de Spirit River. Le site de notre école est accepté, à l'ouest du presbytère. Il mesure 300 pieds de front (Sud-Nord) et 600 pieds de profondeur (Est-Ouest); ce qui fait un "bloc". M. Moore, le propriétaire du terrain convoité, fut entrevu, mais il demande $500.00 de l'acre (le terrian en comprend 4), l'achat est remis entre les mains du Département pour fin d'expropriation, afin d'obtenir un prix juste et beaucoup plus bas. M. Frame retourne par avion à Edmonton et, M. Moore le suivit de loin par le train. M. Alex Perras nous revenait d'Edmonton ce jour-là, enchanté de son voyage; M. Alfred Labrecque y est resté pour continuer le travail. Saint Joseph s'occupe de son école Ste-Marie; elle sera prête pour septembre.

* * *

Nous avons eu de la pluie, de la neige, même du tonnerre, durant la semaine du 25 avril. Aujourd'hui, 1er mai, le soleil nous revient; un peu craintif, il se sent dépaysé. Il a un gros travail à faire, mais, comme toujours et depuis toujours, le travail ne lui fait pas peur.

* * *

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau". La Vierge Marie ne peut faire mentir le dicton. Nos prières toucheront le coeur de Dieu qui nous enverra un temps favorable pour les semences. Notre confiance repose en Lui.

Décès de Mme Marie (Ouimet) Lafleur

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'une pionnière de l'Alberta dans la personne de Mme Marie (Ouimet) Lafleur, de Saint-Albert, décédée à l'hôpital général d'Edmonton, vendredi dernier le 30 avril. Elle était âgée de 78 ans. Originaire de Ste-Rose, province de Québec, la défunte avait passé 56 ans de sa vie en Alberta. Elle laisse dans le deuil son fils, M. Emile Ouimet, d'Edmonton, et un petit-fils, Victor Ouimet.

Le service funèbre a été chanté en l'église de l'Immaculée-Conception, le lundi 3 mai, à 10 heures, par M. l'abbé R. Ketchen, curé.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

NAMPA

Samedi dernier nous avions le plaisir et la satisfaction de recevoir deux belles familles canadiennes-françaises.

Mme Louis-Joseph Tremblay (St-Fulgence, Cté de Chicoutimi, P.Q.), avec ses six enfants bien vigoureux et de bonne humeur, descendait du train, après un agréable et excellent voyage. Tous étaient très heureux d'embrasser bien abondamment le cher papa arrivé dans l'Ouest depuis quelques mois déjà.

M. Ernest Laistres accueillait aussi avec joie et satisfaction sa femme et ses enfants arrivant de Joussard.

Avec le coup de main de quelques braves gens de la paroisse, MM. Tremblay et Laistres ont eu tôt fait de se bâtir convenablement sur leur nouvelle propriété respective dans le village. Une partie du bois fait au profit de la paroisse au cours de l'hiver, leur a été aussi de quelque utilité.

Merci aux familles qui ont hébergé pendant quelques jours nos nouveaux venus. Merci également à M. L. Fréchette, qui a aidé son gendre, M. Laistres, pendant plusieurs jours.

* * *

Le même matin, nous recevions la visite de Soeurs Missionnaires de Saint-Joseph de l'évêché. Si nos gens peuvent admirer nos ornements d'église, c'est grâce en bonne partie au dévouement de ces bonnes Religieuses. Merci, Soeur supérieure. Revenez encore. C'est le souhait des paroissiens de Nampa.

Surveillance des agents rouges

Philadelphie. — Le procureur général des Etats-Unis, Thomas Clark, a révélé que son ministre a expédié aux forces de police de toutes les villes américaines une copie de ses dossiers secrets sur les individus soupçonnés de jouer le rôle d'agents communistes aux Etats-Unis. M. Clarke a expliqué qu'il s'agit de mettre ces forces parfaitement au courant des activités du Secrétariat de la Justice de façon à pouvoir tenir sans cesse sous surveillance non seulement les membres reconnus du parti moscoutaire, mais aussi les "Commis-voyageurs" ou propagandistes bénévoles des doctrines soviétiques. Comme on le sait, ce terme de "commis-voyageurs", maintenant d'emploi courant chez nos voisins, désigne les radicaux, socialistes et autres sympathisants de Moscou qui ne font pas régulièrement partie de l'organisation rouge mais n'en servent pas moins ses intérêts avec zèle.

McLENNAN

Au cours du mois de mai deux troupes d'artistes de l'Est viendront visiter la région de la Rivière-la-Paix pour y jouer les pièces dont ils ont donné des représentations cette année dans le Québec et dans tous les milieux français de l'Ouest canadien. Serge Rolland Chevrier et ses artistes seront à McLennan, dans la salle paroissiale de la cathédrale, à 8h.30 précises, le samedi 15 mai et le dimanche 16 mai, pour y donner une représentation de "La Gardienne du Foyer", captivante comédie dramatique en trois actes de Chs-E. Harpe, suivie d'une grande comédie en un acte mettant en vedette l'inimitable comédien "Zézime" et toute la troupe, dans "Mon Oncle Hénésiphore". Les spectateurs pourront aussi y applaudir "Le Cow Boy des Prairies", "La Petite Fée de la Chansonnette", "Le Professeur Ma'Ta Bras", "Le Benjamin de la Chanson", etc., etc., etc.

Le dimanche suivant, le 23 mai, à 8h. 30 p.m., c'est l'Union théâtrale de Montréal qui nous revient et, cette fois, avec "Le Roman d'une orpheline", drame en cinq actes d'Henry Deyglun. On nous promet un fou-rire continuel pendant la grande comédie "Zézé pompier". La troupe sera composée de nouveaux artistes avec, en vedette, Henriette Berthaut, de Liège, Belgique, qui a fait ses débuts au théâtre sur les grandes scènes de Bruxelles et de Liège. Deux excellents programmes, par conséquent, donnés par des artistes de profession et destinés à tous les citoyens de la Rivière-la-Paix. L'entrée est de $1.00. Bienvenue à tous.

Voyage royal de six mois

Londres. — On a annoncé au Palais Buckingham que la famille royale entreprendra une visite de six mois en Nouvelle-Zélande et en Australie au début de l'an prochain. Le roi, la reine et la princesse Margaret s'embarqueront à bord du cuirassé "Vanguard" le 27 janvier, et ils arriveront en Nouvelle-Zélande le 28 février. Le 4 avril, ils seront en Australie et y demeureront jusqu'au 13 juin. Le "Vanguard" est le même navire qui a transporté la famille royale en Afrique du Sud l'an dernier.

Londres. — A l'enterrement de William Ayling, à Londres, le cortège funèbre s'est arrêté un instant devant un "pub" et tous ses "membres éplorés", comme dit la formule, ont pris le temps de vider une chope de bière. Ce n'était pas manque de respect au défunt, mais l'exécution de sa volonté expresse que tous ses amis boivent encore "une bonne blonde" à ses mânes.

Cinéma Educateur

Voici l'itinéraire de M. Damase Boutier:

Le 14 mai: Donatville, à 8 heures p.m.
Le 15 mai: Atmore, à 8 heures p.m.
16 mai: Lac-la-Biche (mission) 2h. p.m.
Le 16 mai: Berny, à 8 heures p.m.
Le 17 mai: Lac-la-Biche, à 8 heures p.m.
Le 18 mai: Plamondon, à 8 heures p.m.
Le 19 mai: Grassland, 8 heures p.m.

Désormais notre programme de français est diffusé à CKUA le mercredi à 8h.30 p.m. au lieu du vendredi.

Anniversaire

Montréal. — Il y aura 306 ans le 17 mai prochain que Maisonneuve jetait les bases de la future métropole du Canada, sous le nom de Ville-Marie, alors que le R.P. Vimont, de la Compagnie de Jésus, célébrait la messe et prononçait ces paroles prophétiques: "Ce petit grain de sénevé deviendra un grand arbre".

PLAMONDON

Le 27 avril eut lieu le mariage de M. Alexandre Lemay, fils de M. et Mme Arthur Lemay de la paroisse du Lac-des-Oeufs, et Mlle Valentine Plamondon, fille de M. et Mme Emile Plamondon, de notre paroisse. Après la cérémonie nuptiale, les jeunes époux se rendirent à Edmonton pour quelques jours. A leur retour il y eut la soirée habituelle des jeunes mariés à la Community Hall. Les jeunes époux résideront au Lac-des-Oeufs. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

* * *

Mme Louis Bourassa est de passage parmi nous pour quelques jours. Elle est venue par affaires, elle visite en même temps ses nombreux parents et amis.

* * *

M. Omer Duperron est déménagé sur sa terre pour les travaux du printemps, après avoir passé l'hiver au village.

* * *

M. Joey Plamondon et M. Roland Plamondon sont partis en voyage.

* * *

Le Rév. Père Dubuc, de Breynat, a passé quelques jours au presbytère.

* * *

M. Albert et Clifton Plamondon, de la nouvelle petite place Avenir, sont venus faire une vente de pelleterie ces jours derniers. Parait-il qu'ils ont une petite place bien prometteuse. Il y a plusieurs lignes de chasse et le terrain, dit-on, est comme celui de notre vieux St-Albert. Le grain pousse à pleine terre. Il y a plusieurs moulins à scie aussi dans cette région et la plupart des beaux voyages de bois que nous voyons passer, viennent de là. Cette place est ce que l'on appelait autrefois Bear Lake. Nous souhaitons à MM. Plamondon beaucoup de succès. Ils ont une école et le Rév. Père Dubuc, de Breynat, va leur donner les services religieux de temps en temps. Ils espèrent avoir un bureau de poste avant longtemps.

* * *

Mme Robert Piquette est retournée à Edmonton pour traitements médicaux. Nous espérons toujours qu'elle prendra du mieux, mais ça ne pas pas vite.

* * *

Mme Thérèse Gauthier est à l'hôpital du Lac-la-Biche avec son jeune enfant malade.

* * *

Il y a donc beaucoup de maladie et notre dévouée garde-malade est bien occupée. L'on a hâte qu'arrive le beau temps du printemps; ça fera du bien à tous les malades.

* * *

La neige est à peu près disparue, mais nous n'entendons pas encore le petit chant des grenouilles et nous sommes au 3 mai. C'est tard pour les semences aussi et les fermiers commencent à être un peu inquiets. Espérons, mes amis; tout vient avec le temps.

* * *

Nous avons appris qu'un accident est arrivé sur le chemin du Lac-la-Biche. Parait-il que M. Gerald Johnson est à l'hôpital. Nous vous en dirons plus de détails une autre fois.

* * *

Au cours de la semaine eut lieu les funérailles de l'une de nos vieilles citoyennes de la place, Mme Noé Bourassa. M. le curé chanta le service, auquel assistèrent de nombreux parents et amis. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, 12 enfants; 7 fils: René, Joseph, Daniel, Léo, Rosaire, Frédéric, Adrien; 5 filles: Mme Charles Paradis, d'Edmonton (Lydia); Mme Narcisse Ménard (Denise); Mme René Ménard (Gabrielle); Mme William Gauthier (Lorette); Mlle Annette, encore à la maison. La défunte était un peu malade depuis l'automne, mais elle paraissait mieux dernièrement. Sa mort fut presque subite. Elle était une épouse et une mère aussi dévouée qu'aimante et elle était d'un caractère enjoué qui la rendait chère à tous ses nombreux parents et amis. Beaucoup de messes et bouquets spirituel sont été offerts pour le repos de son âme.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

M. Emile Plamondon et son fils Arthur ont un moulin à scie dans la place ici. Ils ont scié 20 milles pieds cet hiver. On y scie encore et l'on plane aussi. Ceci veut dire beaucoup de bois et un gros avantage pour la place. Bon succès.

TANGENTE

Changement d'institutrice

Samedi matin, Mlle Marguerite Laforce, de Legal, graduée de l'école normale d'Edmonton, descendait à Tangente, pour l'enseignement des grades II et III. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et un franc succès dans sa noble carrière.

La même journée, Mlle Rachel Rivest, de Jarvie, Alta, quittait sa classe de Tangente en vue de se perfectionner dans ses études scolaires. Des remerciements bien mérités et de la reconnaissance profonde de la part de tous, vont spontanément à cette maitresse pour son dévouement et son distingué savoir-faire.

* * *

Le 1er mai, M. J.-N. Fleury, de Tangente, revenait dans sa localité après quelques jours d'affaires dans la région de Falher. Il est heureux d'annoncer que ses propriétés et immeubles deviennent la possession de M. et Mme Armand Ouellet, de Donnelly. Tout prochainement, aux premiers chemins carrossables, M. Fleury apparaitra avec une automobile de l'année 1942.

* * *

M. Oscar Saint-Pierre, après un séjour d'un mois dans la région, jugea plus rémunérateur un autre travail que l'apiculture. Il retournait à Drummondville samedi soir le 1er mai. Le mois d'avril à la Rivière-la-Paix fut déprimant et dispendieux pour tous les apiculteurs. On espère un beau mois de mai.

Un rayon d'espoir pour l'Europe

New-York. — Mme Eleanor Roosevelt a déclaré, à son retour d'Europe, que le plan Marshall avait donné à l'Europe "son premier véritable rayon d'espoir" depuis la guerre. Mme Roosevelt est arrivée à bord du "Queen Elizabeth" après une visite d'un mois en Angleterre, en Suisse, en Belgique et en Hollande. Elle croit que la Grande-Bretagne a fini son épreuve économique et qu'elle commencera à relever son économie grâce au plan Marshall.

GIROUXVILLE

M. Roland Saint-Laurent épousait Mlle Armosa Fontaine, de cette paroisse, le 12 avril dernier. Aux nouveaux époux nous souhaitons heureux et saint ménage.

* * *

Mardi le 4 mai prochain, M. Cyprien Albert conduira à l'autel Mlle Thérèse Brochu. Les mêmes souhaits de bonheur à ces prochains époux.

* * *

Samedi dernier, le 24 avril, nous arrivaient de nouveaux colons de l'Est, en tout 65 personnes. Deux familles restent à Girouxville, celle de M. Arthur Savard et celle de M. Pitre. Malgré la mauvaise température et la piteuse condition de nos chemins, ces bonnes gens ont l'air bien encouragés.

* * *

Dimanche dernier le 25 avril nous avions le bonheur d'avoir S. Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., avec nous. Il célébra la messe de 8h.30 et donna le sermon aux deux messes. A la messe de 10h. il conféra le baptême à deux enfants de la paroisse: Anne Velie, âgée de 11 ans, et son frère Robert Velie, âgé de 9 ans. A la grand'messe, les deux baptisés recevaient leur Dieu dans le coeur que venait de purifier le saint baptême.

A 3 heures de l'après-midi, l'église se remplit encore pour la confirmation. Mgr parla aux enfants et leur posa des questions. Quelques-uns étaient embarrassants. Les enfants trouvèrent la réponse. Ensuite Son Excellence fit descendre le Saint-Esprit dans les âmes des quarante petits-enfants réunis.

A 8 heures le même soir, pour mettre le clou final à cette belle journée, nous avions une magnifique séance dans la salle du pensionnat. La pièce "Margot", du Père Laurent Tremblay, o.m.i., fut jouée avec grand succès par un groupe d'actrices de la paroisse. Malgré la neige et les mauvais chemins, la salle était pleine.

Félicitations aux actrices et merci aux dévouées religieuses qui ont préparé cette pièce.

* * *

Parmi nos colons du 25 avril, il y a un frère de M. Jean St-Amand.

* * *

M. Gonzague Gilbert nous revenait de l'Est samedi, le 1er mai, pour reprendre sa place de bedeau qu'il avait laissé en décembre dernier.

* * *

Mme Martel et son fils, et M. Pépin, sont venus prendre possession de l'hôtel de Girouxville. Encore une fois, ils sont bienvenus. Nous remercions M. B. Turcotte et nous espérons qu'il reviendra nous voir assez souvent dans notre paroisse.

Election en Afrique du Sud

Pretoria. — La campagne électorale du Sud-africain est entrée dans sa phase active à la suite de la mise en nomination de 304 candidats qui se disputeront les 150 sièges parlementaires. Les élections ont lieu le 26 mai.

Le parti unioniste du feld-maréchal Smuts a placé sur les rangs 139 candidats, alors que le parti nationaliste du Dr D. F. Malan qui constitue la principale opposition en présente 93. Les autres partis: les travaillistes, le parti africain, le groupe central et les communistes, n'ont mis en nomination qu'un nombre très restreint de candidats. Au premier ministre Smuts est opposé un candidat nationaliste. Dans le dernier Parlement, le parti unioniste détenait 89 sièges et les nationalistes 43.

Feu M. E. Hermary

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Emile Hermary, de Red Deer, décédé dimanche matin, à l'âge de 76 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église paroissiale de Red Deer.

M. Hermary était un pionnier de l'Alberta. Il s'intéressa toujours grandement aux questions catholique et françaises et fit partie de l'Exécutif de l'A.C.F.A. à ses débuts.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

ST - VINCENT

Mme Cora Bourque recevait, ces jours derniers, la visite de son fils Georges accompagné de sa femme. M. Georges Bourque arrivait de la Colombie, en Amérique du Sud, où depuis un an il était contremaître dans les puits d'huile de la compagnie Imperial Oil.

* * *

Mme Mandoza Laing est allée passer quelques jours à l'hôpital de Saint-Paul.

* * *

Mmes I. Ambler et J. Boucher sont de retour chez elles, après avoir suivi un traitement à l'hôpital de St-Paul.

* * *

Jeudi dernier, nous avons eu notre corvée annuelle pour scier le bois de chauffage de l'église. Il s'est fait beaucoup de travail avec entrain et gaieté. En quelques heures le bois était scié, fendu et cordé.

Thoujourh Kek-Cho-Zadi.r

FALHER

La semaine dernière Mlle Flore Ethier de Falher devenait garde-malade graduée de l'hôpital général d'Edmonton ôtut à l'honneur des siens. Nous nous joignons à sa famille pour la féliciter.

* * *

Mercredi soir, le 28 avril, sous la présidence active de M. Paul Sicotte, eut lieu la remise officielle des trophées aux vainqueurs de la saison de quilles. La Maison Vandal et Dumont, représentant de la John Deere, remporta les coupes. Chacun des membres de l'équipe victorieuse reçut une coupe à titre personnel. En plus de M. et Mme Emile Vandal, l'équipe comprenait MM. Léo Blouin, Donat Lemire et Albert Rivard.

Assistaient à cette intéressante réunion, entre'autres invités, les RR .PP. Nadeau et Saint-Jacques, MM. Jack Olivier, président du club, M.-E. Phalempin. A cette occasion, on constata le bien accompli chez nous grâce à ce sport des quilles, mais on nota de même que ce bon résultat ne doit être qu'un début. On proposa d'élever le plus tôt possible un Centre social où tous se feraient une joie de se rencontrer en toutes occasions pour le plus grand profit de l'esprit paroissial et national. Une soirée de famille termina le tout sans omettre le petit goûter traditionnel.

Parmi les autres joueurs qui se distinguèrent le plus au cours de la saison, mentionnons MM. Joseph et Hector Lemire, Roy Sadler, et Mlles Isabelle Chalifoux et Judith Côté.

* * *

L'exposition des travaux des membres du club de couture nous offre un exemple frappant de la puissance de l'organisation. On y trouve un nombre étonnant d'articles de fort bon goût, si bien que les membres elles-mêmes en restent surprises. Encore là on en est qu'à un début puisque deux des membres vront se perfectionner dans la couture et autres travaux féminins à Olds pour revenir donner de leur acquis à toutes. Nos félicitations sincères. Les noms des victorieuses ne seront révélés que ce soir.

* * *

Dimanche soir, en présence du Comité protecteur des Scouts de Falher, c'est-à-dire du R. P. curé et de MM. Lionel Chalifoux et Conrad Côté, et aussi d'un bon nombre de parents et d'amis, les Scouts et les Louveteaux, sous la direction de leur scoutmestre, le R.P. Roger Saint-Jacques, présentèrent une intéressante séance. On s'y appliqua surtout à révéler aux parents et amis du mouvement l'efficacité de la formule scoute dans la formation des garçons. Nos félicitations à nos jeunes gars.

* * *

On fit la remarque, au cours de cette soirée de dimanche, que nous avons chez nous un professeur attitré de culture physique que le gouvernement provincial s'offre à payer pour chaque séance de gymnastique, alors que nous n'avons qu'à fournir l'endroit propice et les quelques articles nécessaires. Pourquoi ne profiterions-nous pas dans ce domaine comme dans celui de la couture, des octrois du gouvernement, puisque ce sont nos taxes qui nous reviennent sous forme de dons. Allons-nous sans cesse laisser aux étrangers le profit de nos taxes de toutes sortes? C'est un problème, la solution reste entre nos mains, selon que le disait récemment le R.P. curé.

* * *

Le R.P. Nadeau nous quitte ce soir pour une couple de mois de repos chez les siens à Sturgeon-Falls, Ontario. Nous lui souhaitons un voyage reposant, un repos bien mérité après plus de dix ans de dévouement loin de sa famille.

Le rôle de la femme dans le monde moderne

(suite de la page 5)

Le docteur A. Carrel remarque qu'en général, la femme n'atteint son plein développement qu'après la naissance de plusieurs enfants. Il écrit dans **l'Homme cet inconnu:** "Les femmes qui n'ont pas eu d'enfants ne sont pas aussi bien équilibrées et deviennent plus nerveuses que les autres. On n'a pas suffisamment reconnu l'importance, pour la femme, de la fonction génératrice. Une telle fonction est indispensable à son parfait développement. Il est donc absurde de détourner la femme de la maternité."

Petite société à gouverner

Dans une société normale, où la famille remplit le rôle qui lui revient, le ménage est une société en miniature où se posent tous les problèmes des relations humaines, et où se présente toute la gamme des activités de l'homme. Il est à la fois un centre économique et industriel, préparant les choses nécessaires à la famille; une école où les jeunes sont initiés à la vie; un refuge pour la détente et le repos; un temple où on loue Dieu. C'est le rôle de la femme d'organiser et de diriger cette entreprise compliquée, ce qui exige une intelligence, des talents et de grandes qualités spirituelles. . .

Devoir d'éducatrice

Parmi les nombreuses responsabilités de la femme, une des plus lourdes est son devoir d'éducatrice: transmettre à la jeunesse l'héritage fondamental de la civilisation, la culture et la religion traditionnelles. De sa mère, l'enfant reçoit la première initiation à la vie, à elle appartient presque entièrement la première formation de son esprit et de son caractère. Elle donne à l'enfant ses premières idées sur le monde, les connaissances fondamentales de la langue maternelle. Ce que pense l'enfant, de ce qui est juste et injuste, de Dieu, du remords après la faute, sa première rencontre avec Dieu dans la prière, il le connait par l'enseignement de sa mère. Elle fait de ce jeune rejeton, un être social; elle le forme à l'honnêteté, au courage, à la générosité; elle développe sa maitrise de lui-même, son sens de la responsabilité et toutes ces autres vertus sans lesquelles la société ne pourrait exister. Elle modèle les hommes et les femmes de l'avenir. Nulle influence n'est aussi forte que celle de la mère dans la formation et la préparation des êtres humains à la vie.

Gardienne des coutumes, des moeurs, des traditions

Non seulement, la femme transmet à l'enfant les principes de la civilisation, mais c'est elle qui maintient la tradition dans la société, elle garde les coutumes et les moeurs, elle conserve les belles manières et les règles fondamentales de la race. Elle inspire et renforce le code du comportement social, à l'instar des grandes châtelaines du moyen âge qui furent à l'origine du noble code de la chevalerie, et des grandes dames des salons du XVIIe siècle qui contribuèrent beaucoup à affiner le goût et les manières. Elle veille sur le maintien des règles de la moralité, surtout dans ce qui a trait à la famille. Sous ce rapport et beaucoup d'autres, la femme moderne a failli à sa mission traditionnelle, ce qui a eu pour la société de tragiques conséquences.

Force de toute la société

La famille est le fondement de toutes les structures sociales plus étendues, elle est la cellule de base dont dépend la véritable existence et la première forma tion de tous les membres des différentes organisations. Une nation ne peut prospérer que dans la mesure où elle se compose de familles saines et florissantes. Mais la famille ne peut se maintenir que si la femme se dévoue de toute son âme à la création d'un vrai foyer familial. Si la femme méprise sa fonction et néglige sa tâche dans la famille, rien ne peut la remplacer; la famille se désagrège et, avec elle, toute la société. C'est une évidence pour nous, quand nous voyons l'impuissance où se trouvent les écoles les plus modernes et les méthodes les plus perfectionneés des oeuvres sociales, devant la marée montante de jeunes délinquants issus de foyers négligés et brisés. On a tort de croire que les femmes doivent se mettre à l'avant-plan des affaires publiques, politiques ou commerciales pour influencer le cours du monde. La femme se situe réellement à la racine de la vie sociale. Si elle maintient pure et saine la source de cette vie, son effort renouvellera et fortifiera l'ordre social tout entier.

Dans le célibat

La mission de la femme non mariée est de rendre sa virginité spirituellement féconde dans le monde, en se sacrifiant généreusement pour Dieu. En développant ce pouvoir de fécondité spirituelle elle deviendra pour les hommes une source de bien-être et d'inspiration. Pour accomplir sa vocation, la femme célibataire doit trouver une ambiance propre où elle puisse venir en aide avec amour à des êtres humains donnant ainsi la preuve de sa mise en service de Dieu. Il faut qu'elle s'engage dans des voies nouvelles, à la recherche d'oeuvres conformes à ses talents et à son génie féminin: éducation et formation de la jeunesse; en agriculture, soins à donner aux plantes et aux animaux durant leur croissance; le soin des malades, des faibles, des pauvres et des malheureux est un champ d'activité particulièrement conforme aux aptitudes de la femme, source de vie.

Malheureusement, dans ce domaine, on a souvent, de nos jours, organisé les choses de telle façon que peu d'occasions sont fournies à la femme de mettre en valeur ses dons particuliers. Dans la médecine, l'éducation et les oeuvres sociales, nous souffrons d'une dépersonnalisation, d'une organisation à trop grande échelle, d'une routine trop machinale et aussi d'une façon de n'envisager que le côté matériel du problème. Il nous faut des femmes qui ouvrent de nouveau les voies dans ce domaine, en se consacrant généreusement au service des autres, dans des oeuvres vraiment propres au génie féminin. Nous avons besoin de femmes qui restaureront la suprématie du spirituel et pour lesquelles soigner les malades, enseigner, soulager les misères ne seront que l'expression d'une charité vivante entre personnes humaines. Extrait du 'Study Guide", South Bend, Indiana

Gendarmerie royale

Le commissaire S. T. Wood, de la Gendarmerie Royale Canadienne, d'Ottawa, Ont., désire annoncer que la fanfare de la Gendarmerie Royale Canadienne fera une tournée de recrutement dans les trois provinces des prairies pendant le mois de juin 1948.

Déjà l'on fait des arrangements qui assureront des arrêts dans le plus grand nombre d'endroits possible. L'on s'attend à ce que la tournée commence à Edmonton, pour se terminer, un mois plus tard, à Winnipeg.

C'est la première fois, qu'une telle tournée de recrutement se poursuit; ce sera une magnifique occasion pour bon nombre de membres d'entendre la fanfare de la Gendarmerie Royale Canadienne qui est considérée comme la meilleure de son genre au Canada.

On donnera en temps opportun plus de détails concernant la tournée, et spécifiant les dates et les endroits où auront lieu les concerts.

L'apostolat est le grand signe de l'Evangile, la grande nécessité sociale et le grand devoir chrétien.

FORT NELSON C.C.

En l'absence du Père Levaque c'est le Père Tanguay qui a pris la charge de la paroisse de Fort Nelson. Le Père Tanguay n'est d'ailleurs pas étranger dans la place; il s'occupe des missions indiennes à 80 milles en amont et 150 milles en aval de la rivière depuis plusieurs années.

* * *

La visite de Mgr Coudert, évêque du Yukon, est projetée pour un de ces prochains jours.

* * *

Ici à Fort Nelson c'est encore l'hiver; il a beaucoup neigé la semaine dernière. La route a été fermée pendant une demie-journée à cause du mauvais temps.

* * *

Dimanche dernier nous avons assisté à la messe à l'aéroport. Le lieutenant Cassody nous y a conduit; nous étions passagers.

* * *

Le Père Tanguay a dû venir de Fort Nelson village avec des chiens, la route n'était pas praticable pour les autos.

Le plan Marshall et l'Allemagne

Par la B.U.P.

Du premier montant de $5,300,000,000 voté par les Etats-Unis, la Scandinavie va recevoir $202,900,000; la Grande-Bretagne, $1,438,200,000; la France, $1,-130,800,000; les pays du Benelux (Belgique, Hollande et Luxembourg) obtiendront $895,100,000; l'Allemagne occidentale et l'Autriche, $735,000,000; l'Italie, $703,600,000; la Grèce et la Turquie, $116,400,000.

Il n'y a que quelques mois, l'Allemagne occidentale ne devait recevoir aucune aide en vertu de ce plan, mais la pression exercée sur l'Europe par la Russie soviétique a certainement provoqué le changement d'attitude de Washington. La Russie a, depuis les débuts, lutté contre l'application du plan Marshall dans toute l'Europe.

Lors de la conférence de Potsdam, la Russie avait obtenu le contrôle de l'Allemagne; une partie de ce pays vaincu fut ensuite remise à la Pologne qui se donna un gouvernement sous l'hégémonie de Moscou. Cela laissa l'Allemagne, qui avait déjà été une sorte de grenier économique de l'Europe, divisée en sections économiques: la partie orientale produisant des vivres reste sous le contrôle de la Russie; la partie occidentale fortement industrialisée, sous la dépendance de l'Angleterre, les Etats-Unis et la France.

Mais toute l'économie allemande a été désorganisée parce que les surplus de vivres qui passaient habituellement de l'Allemagne orientale en Allemagne occidentale ont été détournés et sont maintenant dirigés vers la Russie. Cette situation a, pour ainsi dire, forcé les Américains à étendre à l'Allemagne occidentale les bienfaits du plan Marshall.

Valeur de la récolte de fraises en 1947

Québec. — Une récolte record de 6,-000,000 de pintes vendues au prix moyen de $0.17 a rapporté $1,020,000 aux producteurs du Québec en 1947.

Telle est l'importante contribution de la culture de la fraise aux revenus de l'agriculture québécoise l'an passé. Ces chiffres publiés par le service fédéral des marchés, se comparent avantageusement avec ceux de 1946 alors que la récolte n'avait ét éque de 2,600,000 pintes, évaluées à $650,000.

Rôle de la femme dans le monde moderne

La chose essentielle pour un pays, c'est que les hommes fassent leur métier d'hommes et que les femmes remplissent leur mission de femmes. Ce jugement de Chesterton résume un principe fondamental de l'ordre social.

Ce qui différencie les êtres humains, bien plus profondément que ne le font l'intelligence, la nationalité ou la race, c'est le sexe. "Dieu créa l'homme à Son image et à Sa ressemblance; Il les créa mâle et femelle". Différence primordiale, non purement physique mais aussi psychologique, qui affecte la personnalité tout entière. La femme se distingue grandement de l'homme à tous les points de vue: par le corps, l'esprit, la capacité émotive, la volonté, les intérêts et les réactions.

L'homme et la femme sont faits pour être, sur chaque point, le complément l'un de l'autre. L'aptitude de l'homme pour la théorie, l'abstraction et les vues d'ensemble, se trouve parfaite par le sens pratique de la femme et son don pour voir les détails. L'ambition de l'homme et sa présomption qui le poussent aux grandes actions, doivent être contre-balancées par le pouvoir créateur de l'esprit de sacrifice et de renoncement de la femme. L'homme est fait pour gouverner, il désire le pouvoir, mais cet instinct doit être modéré par l'esprit d'amour et la dévotion désintéressée de la femme.

Les deux sont nécessaires dans la civilisation

La prédominance illégitime, dans une civilisation, des qualités soit masculines soit féminines provoque des troubles profonds dans la structure de tout le corps social. Dans l'Europe occidentale, sous l'influence du protestantisme, du rationalisme, du libéralisme et d'autres tendances naturalistes, on a progressivement mis l'accent, durant les quatre derniers siècles, sur les qualités masculines. La culture américaine met au premier plan, la tendance à s'imposer de l'homme: dans la sphère intellectuelle c'est le triomphe de la raison et de la méthode scientifique de l'homme; dans les affaires mondiales et le monde commercial, la volonté de l'homme se donne pour objectif le pouvoir d'acquérir. L'homme cherche à être indépendant de Dieu dans tous les problèmes de la vie. A notre époque, il nous faut des femmes qui aideront à restaurer l'équilibre social en créant un courant vital des grandes vertus féminines: l'esprit d'amour, la pitié pour les souffrants, la générosité dans le sacrifice. . . quand la femme ne joue plus son rôle de "mère spirituelle", la civilisation devenue matérialiste et grossière, perd la grâce et la beauté.

Rôle dans trois domaines

La femme peut remplir sa mission dans trois sphères différentes: la vie religieuse, le mariage et le célibat. Dans le plan de la divine Providence, à chaque génération, quelques femmes, "les primeurs des fruits", sont désignées pour se consacrer à Dieu dans la vie religieuse; le plus grand nombre est appelé à Le servir dans le mariage; très peu de personnes sont destinées à vivre célibataires dans le monde. Mais dans chaque cas, la fonction essentielle reste identique: être le vivant exemple de l'esprit de renoncement et d'amour, la mère spirituelle des hommes.

Vie religieuse

Dans la civilisation chrétienne, on a toujours considéré avec un très profond respect la vierge consacrée à Dieu. Le voeu de virginité fait passer dans la société ce suave parfum de pureté et de spiritualité parfaite qui contribue au maintien de la sainteté du mariage et de la dignité de la femme. Fait significatif: la révolte protestante qui, au point de vue de la situation de la femme, a eu tant de fâcheuses conséquences, commença avec les attaques de Luther contre la virginalité et la façon dont il désorganisa couvents et monastères.

Dans le mariage

La jeune femme qui a trouvé sa vocation dans le mariage, et remplit de tout son coeur sa mission: faire monter vers Dieu sa famille, porte la marque de la maturité quel que soit son âge. Elle aura cet air de sérénité, signe de la réalisation des tendances fondamentales de son être. La femme qui n'a jamais accepté de se sacrifier dans un but désintéressé, reste toute sa vie un être manqué, inachevé, tel le bourgeon qui ne s'épanouit jamais. Dans le mariage, la femme développe cet esprit du don de soi qui enrichit et approfondit son renoncement avec les années. D'un même coup, en se dévouant à sa famille, elle exprime son amour de Dieu et accroît sa faculté d'aimer. La femme qui n'a rien à aimer, personne pour qui elle puisse se sacrifier, peut devenir facilement méchante et égoïste. La femme s'occupe sans cesse des besoins de sa famille, développe les qualités de l'amour: la tendresse et le désintéressement, ce qui la rend vraiment grande et heureuse.

Développement de toutes les capacités intellectuelles

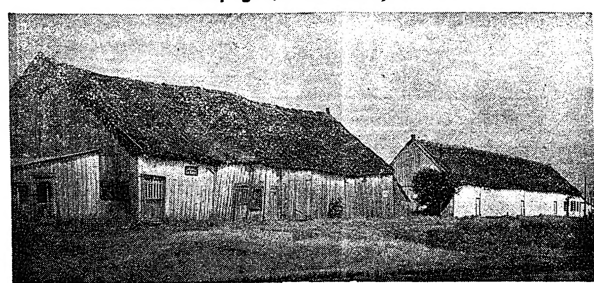
De plus, les responsabilités qu'entraîne la vie familiale, font appel à toutes les capacités intellectuelles de la femme. Le fait de pourvoir aux besoins de la famille augmente son ingéniosité innée. C'est à l'ingéniosité féminine, s'appliquant à résoudre les problèmes familiaux, que nous devons beaucoup des découvertes les plus importantes: l'horticulture, le tissage, la poterie, la vannerie, la préparation et la conservation des aliments, l'usage des plantes médicinales.

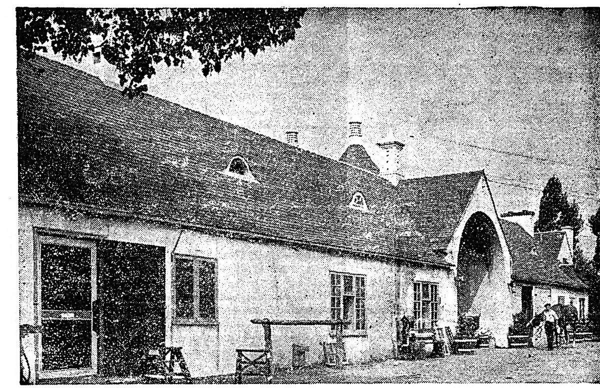
Au point de vue physique

Même au point de vue physique, le mariage et la maternité permettent à la femme normale d'atteindre son dernier degré de développement et lui donnent une beauté et une vitalité nouvelles. A chaque naissance, la mère d'une famille nombreuse ressent une plénitude physique, source d'une nouvelle vigueur.

(suite à la page 4)

A la campagne, hier et aujourd'hui





Alors que le Canada s'industrialise et progresse, les contrées rurales emboitent le pas et il est de plus en plus rare de voir dans tout l'est du pays de ces granges à toit de chaume, comme l'illustre la photo du haut. Cette toiture des temps anciens a cédé la place à des matériaux manufacturés, tout comme les connaissances scientifiques sont venues à l'aide du cultivateur; celui-ci attache plus que jamais une grande importance à la grange, à cause de la valeur des produits qu'elle abrite. C'est souvent la grange qui comporte le plus fort placement et on en voit de plus en plus qui prennent l'aspect du spacieux et élégant édifice ci-dessus. A la planche rude et disjointe, s'est substitué le mur de stuc; au toit de chaume, celui en bardeaux d'asphalte dont le coloris jette une note claire dans le paysage et dont la réputation n'est plus à faire.

ST-JOACHIM

Le 29 avril, en l'église Saint-Joachim, le Rév. Père J. Patoine, o.m.i., bénissait l'union de M. Roland Lefebvre, étudiant à l'université, fils de feu M. et Mme Henri Lefebvre, avec Mlle Marie Chauvet, fille de M. et Mme Jean-Marie Chauvet, de Legal. La fille d'honneur était Mlle Germaine Chauvet, soeur de la mariée, le garçon d'honneur, M. Yvon Lefebvre, frère du marié.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

* * *

M. et Mme Gilbert Despins sont les heureux parents d'un fils, né le 24 avril, baptisé par le R.P. Patoine, o.m.i., sous les très jolis noms de Raymond André Gilbert. Parrain et marraine: Mlle Marie et M. Aimé Kéorack. Nos félicitations.

* * *

Mme Alfred Dubord, malade à l'hôpital depuis quelques jours, est de retour chez elle.

* * *

M. le Docteur et Mme L.-P. Mousseau partent cette semaine pour un voyage dans la Louisiane, E.-U.

* * *

Votre correspondante sera absente pendant un mois. Elle visitera à Kelowna, Vancouver, New-Westminster et Seattle.

* * *

Mme Joseph Bernier remercie chaleureusement les chères amies qui ont bien voulu lui préparer une exquise soirée-surprise, à la veille de son départ pour la Colombie canadienne. Elle apprécie beaucoup aussi le joli cadeau qu'on lui a donné. Elle gardera un très agréable souvenir de toutes. Merci et aurevoir.

Nous sommes nés pour nous aider les uns les autres, comme les pieds, les mains, les paupières, les dents. Il est donc contre la nature de se nuire les uns aux autres, et c'est nuire que d'avoir de la haine ou de l'aversion.

Londres. — Le lord-chancelier Jowitt a demandé à la Chambre des Lords de suivre l'exemple de la Chambre des Communes, de se prononcer pour l'abolition de la peine capitale pendant une période d'essai de cinq ans.

Tournoi de boxe à St-Joachim

Un projet vient de se réaliser dans la paroisse Saint-Joachim. Depuis plusieurs mois en effet, l'on caressait l'espoir d'organiser un tournoi de boxe. Il en fut, à maintes reprises, question auprès des enfants de l'école Grandin. La réaction des enfants étant tout à fait favorable, ce tournoi fut organisé. Comme il convenait en pareille circonstance, l'on commença par obtenir le consentement des parents.

Puis commença l'entrainement régulier des boxeurs. Et croyez-moi, ils vinrent avec enthousiasme, désireux qu'ils étaient de faire bonne figure au tournoi. Leur peine ne fut pas perdue et les témoignages de félicitations reçus de toutes parts, l'ont confirmé avec éloquence. Une fois de plus, la jeunesse de Saint-Joachim a prouvé que, pour la réussite d'une organisation, ils ne manquent pas de savoir-faire, ni de bonne volonté.

Voici les vainqueurs à ce tournoi:

70 à 75 livres: Neil Nevelle (Immaculée-Conception). 75 à 80 livres: Première Section: Marcel Legris (Saint-Joachim). 75 à 85 livres: 2ème section: Robert Nevelle (Immaculée-Conception). 85 à 90 livres: Gilbert Ramsy (Immaculée-Conception). 95 à 100 livres: André Côté (Immaculée-Conception). 100 à 105 livres: Paul Frigon (Saint-Joachim). 115 à 120 livres: Gérard Burger (Saint-Joachim). 120 à 130 livres: P.-E. Breault (Saint-Joachim). 130 à 135 livres: Maurice Escallier (Immaculée-Conception). 135 à 147 livres: Maurice Legris (Saint-Joachim). 147 à 150 livres: Denis Nobert (Saint-Joachim).

Bien que Michel Voyer ait été battu par Neil Nevelle, champion provincial, l'on a cru bon tout de même de lui accorder un prix, comme champion de l'école Grandin.

Somme toute le tournoi de boxe remporta un éclatant succès. Tous les spectateurs furent vivement intéressés à tel point qu'ils ont demandé eux-mêmes qu'une autre exhibition du genre soit présentée à l'automne. Les responsables de ce succès, ce sont les boxeurs eux-mêmes et il convient de les en féliciter et de les en remercier. Cordial merci également à tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à l'organisation de ce tournoi, ainsi qu'à tous les paroissiens qui s'y sont intéressés.

A. G.

Du café au lait naturel

San Salvador. — Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un client qui commande un verre de lait au restaurant, se voie servir à la place une tasse de café au lait, venant de la même source, c'est-à-dire d'une vache. A l'école d'agriculture de San Salvador, dans la république du même nom, en Amérique centrale, on a fait accepter à des vaches laitières, parmi leur fourrage, une pulpe faite de fèves de café, produit naturel en surabondance là-bas et qui trouve ainsi un nouvel emploi.

Je t'y plumerai la queue..!

Chronique du club "Alouette"

Notre soirée du 18 avril remporta un succès épatant. Les membres du Club Alouette, toujours fidèles à leurs réunions, vinrent en grand nombre, se recréer honnêtement. Les garçons préparèrent minutieusement de jolis paniers de friandises, pour cette occasion. Malgré leur peu d'habileté en cette matière, ils réussirent à aiguiser l'appétit chez les jeunes filles et tellement que tous les paniers se sont vendus très rapidement, et à la limite du prix fixé. Malheureusement, les garçons n'étaient pas aussi nombreux que les filles et cela causa un problème. Cependant la charité fraternelle a vite fait de régler ce petit ennui.

M. Joseph Gagnon remporta le prix pour le plus beau panier. Nos sincères félicitations à Joseph. Le lunch fini, tous montèrent pour une demi-heure ou plus dans le salon, pour laisser la digestion se faire, au son de la musique. Avant de se séparer, Léger Roy nous exécuta une petite chanson: "Bonsoir, mes amis, Bonsoir".

Je félicite et je remercie sincèrement les organisateurs de la soirée.

Lorraine Dame, sec.

Congrès des marchands de détail

L'association des Marchands de Détail du Canada tiendra sa convention générale dans la semaine du 10 mai à l'hôtel Macdonald, à Edmonton.

L'hon. H.-R. Renault de Beauceville, Québec, est le président général de cette organisation et doit venir ici accompagné de plusieurs des nôtres de Québec, entr'autres MM. L. Beaudry, de Sorel, F. Boisseau et C.-A. Mageau, de Montréal, et L.-H. Brault de Cowansville, P.Q.

Le Programme du Festival français d'Edmonton

Ce Festival aura lieu le 9 mai prochain sous les auspices de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta

Le dimanche 9 mai prochain aura lieu à Edmonton le Festival français de la région organisé par l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta. Y prendront part les écoles de la ville et des paroisses environnantes. Voici le programme de ce Festival qui sera consacré cette année à la Bonne Chanson.

Salle du Sacré-Coeur

CHOEURS:

1h.30 p.m.—

Ecoles	Grades	
E.S.C.	1-2	Minet et Souris — Le Nuage.
Calder	4-5	Madeleine de Verchères.
E.S.C.	Garçons	Chez nous — La prière en famille.
Calder	Gar. 6-7	La Toutch'ka.
E.S.C.	5-6	Sur la route de Berthier — Les cloches du (hameau.
Grandin	5-6	La soupe aux pois — Mets Dieu dans ta vie.
E.S.C.	Filles	Berceuse de Mozart — Les Marguerites.
A.S.V.	3-6	Maman, c'est ta fête — Dodo dodelinette.

2h.10 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

2h.20—

Grandin	7-9	Etoile du soir.
A.S.V.	8-9	Le moulin des roses — Vent d'ouest.
Beaumont	4-9	Quitte à jamais — Sur la route de Berthier
E.S.C.	7-8	Invitation à chanter — O Canada, mon (pays, mes amours!
C.S.J.	9	Sur la route de Berthier.
Tellier		Les cloches du hameau.
Picardville		Le Baiser de la Langue française.
Legal	7-12	Te Deum des oiseaux — Chants canadiens
Morinville		Les pêcheurs.
A.S.V.	9-12	Fêtons nos mères — La prière des blés.

4h.10 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

RONDES MIMEES:

4h.20—

E.S.F.		Ma tant' lire, lire.
Calder	1-2	A la volette.
E.S.F.		L'Avocat.
Beaumont	1-2	Par le petit doigt.
Legal	1-2	Les cloches de notre village.
Calder	3-4	Marianne au moulin.
Legal	3-5	Le Corbeau et le Renard.
St-Albert	1-4	Le petit cordonnier.

5h.30 — Commentaires des juges — Réunion plénière.

* * *

Salle de l'Immaculée-Conception

SOLOS:

1h.30—

Ecoles	Grades	Candidats Chansons
A.S.V.	12	Yvette Béland: Priez, Aimez, Chantez!
Legal	12	Gratienne Auger: La chanson de Florian.
Morinville	12	Madeleine Trottier: Priez, Aimez, Chantez
A.S.V.	12	Thérèse St-Louis: La vieille église.
C.S.J.	11	Julien Tremblay: La bénédiction.
Vimy	11	Cora Huot: La légende des Flots bleus.
C.S.J.	10	Jacques Barbeau: L'Angélus.
Legal	10	Marie-Rose Primeau: Le Rouet.

2h.15 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

2h.25—

St-Albert	1	Ah! vous dirai-je, maman!
Calder	1	Joyce Mason: Le coucou.
Picardville	1	Annette St-Louis: Berceuse
St-Albert	2	Marianne au moulin
Picardville	2	Annette Cloutier: Dors, mon gâs.
Vimy	2	L. Huot: Ah !si mon moine voulait danser.
Morinville	2	Col. Létourneau: Petite mère, c'est toi!
Beaumont	3	Rita Brassard: En passant par la Lorraine.
St-Albert	3	J. Morin: Alouette, n'aie pas peur de moi.
Morinville	4	Maurice Caouette: Hymne à la joie.
St-Albert	4	Jeannette Belhumeur: Ne fais jamais (pleurer ta mère.
Legal	4	M. Préfontaine: C'était Anne de Bretagne.

2h.50 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

3h.00—

St-Albert	5	Marie Morin: Madeleine de Verchères.
Tellier	5	Denise Tellier: La Berceuse.
Morinville	5	Annette Comeau: Au fond des campagnes.
Vimy	5	Simon Huot: Le petit Grégoire.
Morinville	6	Simone Royer: La Jeunesse.
Picardville	6	Adèle Breault: Vive la France!
A.S.V.	6	Eveline Escallier: Les Marguerites.

3h.20 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

3h.30—

Morinville	7	Angeline Houle: La Cabane à sucre.
Vimy	7	Jean-Marie Landry: Le Credo du pêcheur.
Legal	7	Claude Préfontaine: La Voix des érables.
St-Albert	7	Thérèse Belhumeur: De sa mère, on se (souvient toujours!
A.S.V.	7	Jocelyne Breau: La Voix des choses.
A.S.V.	8	Cécile Douziech: La Grand'maman.
Morinville	8	Jeanne Champagne: Vive la France.
C.S.J.	8	Roméo Peltier: L'envers du Ciel.
St-Albert	8	Lucille Morin: La vieille église.
A.S.V.	9	Thérèse Trottier: Ca fait peur aux oiseaux.

3h.50 — Appréciation du juge — Distribution des diplômes.

DUOS:

4h.15—

St-Albert	4-6	Doris et Mariette Brodeur: Berceuse.
St-Albert	7-9	Aug. et René Brodeur: Prière en famille.
Beaumont	4-6	Ev. et P. Lavigne: Les cloches du hameau.
Legal	4-6	Lucille Ouellet, Lucille Mahé: Hirondelle.
Tellier	7-9	L. Tellier, Geo. Hews: Le petit mousse noir.
Morinville	7-9	Rita Meunier, Mariette Trottier: Les (cloches du hameau.
Picardville	7-9	J. Breault, P. St-Louis: La feuille d'érable.
C.S.J.	10-12	Dan. Lafrance, R. Gourdine: L'hirondelle
Vimy	10-12	A. Laplante, Th. Parent: Etoile du soir.
Legal	10-12	G. Auger, B. Montpetit: Aimer, c'est vivre!

TRIO:

Picardville	7-9	Agnès Breault, Jeannine Cloutier, Lucien Cloutier: Le Moulin.

5h.20 — Distribution des diplômes.
5h.30 — Appréciations générales des juges à la salle du Sacré-Coeur.

CORDIALE BIENVENUE A TOUS!

Légende:
C.S.J.: Collège Saint-Jean d'Edmonton
A.S.V.: Pensionnat de l'Assomption d'Edmonton.
E.S.F.: Ecole Saint-François d'Edmonton-Nord.
E.S.C.: Ecole Sacré-Coeur.

WARWICK

M. et Mme Jos. Paré et leur famille, de Saint-Paul, ont passé Pâques et la semaine suivante chez Mme Louisa Théroux, la mère de Mme Paré. Ils ont aussi visité tous les parents des environs et se sont rendus à Legal saluer M. et Mme Eugène Théroux et M. et Mme Philip Venne.

* * *

Mme T. A. McKenzie est partie pour la Colombie où elle visitera sa fille, Mme Albert Poelvoerde. Elle devait rencontrer son autre fille, Mlle Elisabeth McKenzie, garde-malade à Hollywood, qui était, elle aussi, en vacances chez Mme Poelvoerde.

* * *

M. Raymond Venne a passé quelques jours en visite chez ses oncles, au temps de Pâques.

* * *

Nos jeunes éleveurs de poulets, M. et Mme Frank Volk et M. et Mme Roland Théroux, sont bien chanceux; malgré le mauvais temps, leurs poulets vont bien.

* * *

L'inondation, presque inévitable vu la grande quantité de neige, nous est arrivée dimanche matin. 25 avril. Nous sommes assez chanceux, tout de même, car personne n'a été obligé de sortir de sa maison. L'eau baisse graduellement et nous espérons que bientôt les chemins seront secs.

* * *

Mme Azarie Venne qui a passé quelque temps chez son fils, M. Jos. Venne, est retournée chez elle à Brosseau.

Positions offertes

Des avis officiels ont été envoyés par le gouvernement fédéral annonçant plusieurs positions en Alberta:

1.—Un préposé à l'administration, classe 3, Edmonton, Alberta. Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. $3600-$4200 par année.
2.—Des analystes des semences — Calgary, Alberta. Ministère fédéral de l'Agriculture. $1440-$1980 par année.
3.—Des adjoints, agences indiennes, classes 1 et 2 — Province d'Alberta. Division des Affaires indiennes, Ministère des Mines et Ressources. $1500-$1800 pour la classe 1; $1800-$2100 pour la classe 2, plus le logement, le chauffage et l'éclairage au comptant ou en espèces.
4.—Des surintendants, agence indienne, classe 2 — Province d'Alberta. Division des Affaires indiennes, Ministère des Mines et Ressources. $2400-$3000 et le logement, le chauffage et l'éclairage au comptant ou en espèces.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de Poste.

Congrès des coopérateurs de langue française du Canada

Comme nous l'annonçions dernièrement, les coopérateurs de langue française de tout le Canada se réuniront les 22 et 23 juin prochain à Saint-Boniface, pour le congrès annuel. Ce sera la première fois qu'un tel congrès se tient en dehors de Québec. Ces assises sont organisées conjointement par le Conseil Canadien de la Coopération et par la section manitobaine du C.C.C. Parmi les personnes de marque qui prendront part à ce congrès, mentionnons M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'université de Montréal.

Chaque province est invitée à se faire représenter et à donner un court aperçu des activites coopératives locales. Les coopérateurs de langue française de l'Alberta auront comme leur porte-parole officiel M. P.-A. Sicotte, gérant du magasin coopératif de Falher.

Afin de permettre un relevé du mouvement en cette province, toutes nos organisations sont invitées à faire parvenir, dans le plus bref délai possible, leur dernier rapport annuel, mentionnant le nombre de leurs membres canadiens-français. Prière d'adresser toutes communications comme suit:

Fédération des coopératives françaises de l'Alberta,
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

L'établissement rural des nôtres dans la région de la Rivière-la-Paix

Avec les premiers indices du retour de la belle saison, coïncide une fois de plus un départ assez considérable de familles qui vont élire domicile dans la prometteuse région de la Rivière-la-Paix. Encore cette année, la majorité des partants sont originaires du diocèse de Chicoutimi. C'est ,à n'en pas douter, la tradition qui se continue, car il est de connaissance populaire que bon nombre des pionniers agricoles de l'Alberta-nord sont autrefois partis de ce diocèse populeux. Et avec la reprise depuis quelques années d'une propagande intensive par le représentant dans la province de Québec du Vicariat Apostolique de Grouard, il semble bien que ce soient encore chez les gens du Lac St-Jean que se recrutent en plus grand nombre ceux qui acceptent allègrement la tâche d'aller coloniser hors des cadres du Québec.

Bien que le mouvement québecois en direction de la province d'Alberta n'ait pas pris à date toute l'ampleur qu'on aurait souhaité, il n'est pas exagéré de dire que depuis trois ans, tout près d'une centaine de familles sont allées là-bas renforcir nos groupements paroissiaux et perpétuer la prise de possession du sol par notre groupe ethnique. Si les terres neuves s'obtenaient à la Rivière-la-Paix aux conditions faciles que consent la province de Québec à ses défricheurs, il ne fait point de doute que le gros du mouvement colonisateur au pays s'effectuerait dans cette région. Mais, étant donné les restrictions qui subsistent encore, l'on doit faire appel uniquement pour ce genre d'établissement à des familles et à des individus suffisamment pourvus d'espèces sonnantes pour se porter acquéreurs de terres patentées. En raison toutefois de la belle collaboration qui existe entre les aspirants-colons du Québec d'une part, et nos groupements paroissiaux d'Alberta d'autre part, cette acquisition de propriétés a été jusqu'à date grandement facilitée. Au surplus, il semble que certains groupes avec des liens de parenté aient été plus enclins que les autres à se décider de rompre leurs attaches avec les paroisses du Québec. Et à mesure que les nouveaux établissements prospèrent en Alberta, il s'ensuit naturellement une propagande dont l'intensité finira peut-être à la longue par donner à quelques paroisses de la Rivière-la-Paix, certaines prépondérances familiales propres à la vieille province.

A tout événement, les familles qui partiront ces jours-ci, et les autres qui voudront à leur suite tenter cette belle expérience, peuvent être assurées que la Rivière-la-Paix leur accordera un accueil chaleureux. Elles pourront d'abord s'établir solidement sur la terre, réaliser des gains substantiels et pourvoir amplement à l'établissement éventuel de leurs enfants. C'est surtout ce dernier aspect de la question qui les doit intéresser au premier chef, et qui sans doute les amène à partir, emportées par un bel élan d'enthousiasme. Il faut voir là sûrement un indice que l'idéal de conquête chez nos braves familles agricoles n'est pas près de s'éteindre.

Marc-R. Meunier.

Los Angeles

Souvenirs de voyage

Il ne faudrait pas croire que tous les Acadiens de la Louisiane vivent dans les bayous, occupés de chasse et de pêche. On en rencontre ailleurs qui s'adonnent à d'autres occupations.

Quoique les bayous pénètrent avant dans les terres, ils ont pourtant une fin. A leur tête, sur une large lisière, le terrain est très humide, mais assez solide pour la culture. Les Acadiens qui s'y sont installés, il y a de très nombreuses années, essayèrent donc de la culture. Les choses allèrent lentement. Un jour, ils vinrent à réaliser que la canne à sucre poussait bien, mais ce ne fut pas encore le succès. Ils ne pouvaient mettre le sucre sur le marché en assez grande quantité ni commodément. Ils ne savaient pas le granuler. Quelques Français se mirent à la recherche du secret. En 1795, l'un d'eux, Etienne de Boré, mettait au point sa découverte. Sa plantation est devenue le grand parc public Audubon à Nouvelle-Orléans. Le bol qui servit à ses expériences est conservé à l'université de Bâton-Rouge, capitale de la Louisiane. Rapidement alors, les pauvres possesseurs des terres à la tête des bayous devinrent des planteurs à l'aise. Leurs descendants possèdent aujourd'hui leur résidence dans les nombreux villages acadiens entre Nouvelle-Orléans et le Texas. Cette ligne de petites villes ou villages est due au sucre. On a donc une société acadienne qu'on pourrait appeler une société "sucrée". Sans être meilleurs que leurs frères qui font la chasse dans les bayous, on comprend qu'ils soient plus instruits. C'est chez eux qu'on va chercher les sujets qui deviendront les professionnels. Jusqu'aujourd'hui, ils se sont surtout mariés entre eux, ce qui favorisait grandement la conservation du groupe et de ses coutumes. Mais on craint que cette bonne habitude devienne de plus en plus difficile à conserver.

Eh bien! les Acadiens "sucrés" produisent plus de sucre que nos 47 autres Etats ensemble. On croit que les Américains consomment en moyenne 100 livres de sucre chacun par année. C'est surtout dans la région de la Baie Atchafalaya, l'ancienne embouchure de la Rivière Rouge, que la canne à sucre produit bien. Ce coin serait le plus productif de tout le pays à ce point de vue, peut-être même du monde. A cause des maladies qui s'attaquèrent à la canne à sucre à partir de 1919, les planteurs durent, vers 1926, changer de variété de canne et adopter celle de Cuba.

Du Lac Charles à Bâton-Rouge, on s'éloigne des bayous. Le terrain reste pourtant humide. Les maisons sont élevées de terre et elles n'ont pas de cave. Le conducteur de l'autobus qui nous mène, s'appelle Louvière. Je suis assis à son oreille et j'en apprends. Je m'intéresse fort à voir les nègres ramasser le cotton, ce que je n'avais vu jusqu'ici que par image. Leurs petites cabanes sur les plantations de cotton sont bien misérables; et dans les champs de riz aussi et de maïs. Il n'y a pas de poussière ici; c'est juste l'opposé de l'Arizona. On sent même le terrain céder sous les pas. C'est à peine si les routes pavées restent fermes.

Nous rencontrons peu de villages sur la route du Lac Charles à Bâton-Rouge. En traversant la vallée du Mississipi, je regarde les fermes qui ont été si souvent ravagés par les inondations. A mesure que nous approchons de la capitale de la Louisiane, les routes sont plus larges, semblent mieux construites et sont bordées d'arbres. Après avoir dépassé des établissements industriels, d'huile en particulier, puis des résidences, nous entrons à Bâton-Rouge dont les Louisianais sont si fiers. L'édifice du Parlement, en forme de flèche, l'un des plus beaux du pays, domine tout.

J.-R. Thibaudeau.

L'hérédité

La fillette interroge son papa.

—Petit père, dis-moi ce que c'est que l'hérédité.

—Cela dépend, ma fille. D'après ta maman, tous les défauts que tu as, cela vient de ton père; toutes tes qualités viennent de ta mère.

La Survivance des Jeunes

Situation canadienne-française dans l'Ouest

Par Paul Pariseau, du collège Saint-Jean

On nous dit que l'éducation de l'enfant doit commencer dès le berceau et sur les genoux de la mère; qu'elle doit se continuer à l'école. Puisqu'il s'agit de refaire la mentalité des jeunes n'allons pas courir aux quatre vents! C'est à l'école surtout que l'on nous apprend à lire, à écrire et à penser. C'est de là que nous viennent les principes. C'est là que l'on prépare des citoyens fiers de leurs origines, de leur langue, de leur nom et de leur foi. C'est là aussi que l'on forme des anormaux et des traîtres souvent inconsciemment.

Pour recouvrer et conserver la mentalité française ne devrait-on pas commencer par prendre le peu que nous avons à notre actif. Il est certaines de nos écoles soi-disant françaises — et je ne me gêne pas de les attaquer car elles commettent un crime — qui se font une gloire de voir arriver leurs élèves parmi les premiers de la province dans les examens du Département. Pour ce faire elles ne craignent pas de sacrifier une bonne partie du peu de français qui nous est accordé au programme. On place les élèves devant une auréole de succès obtenus au Département. Ceux-ci ne voient plus que "Département ici et Département là", et, comme conséquence naturelle, ils sacrifient ce qu'ils ont de plus noble et de plus précieux.

Certaines institutions semblent ignorer que nous avons droit à l'enseignement des deux premières années en français; que nous avons également droit pour les autres, à une heure de français et une demi-heure de catéchisme par jour en plus d'explications françaises dans les matières. Je ne comprends pas comment ceux qui dédaignent ces droits ne rougissent pas quelquefois de leur nom français et de celui de leur école.

En plus de se contenter de prendre ce qu'on nous donne il faut créer une atmosphère française dans l'école. Ceci se fera de plusieurs manières. Presque chaque école possède son journal. Quelle difficulté y a-t-il à le rédiger en français plutôt qu'en anglais? Ça ne coûte pas plus cher, ça n'exige pas plus d'ouvrage et c'est beaucoup plus sensé. Mais il est vrai qu'aujourd'hui on sacrifie même le bon sens. . . pour plaire, pour paraître.

Et pourquoi pas des affiches, des récréations, des jeux, des organisations sociales en français?

Pourquoi ne pas encourager de toutes nos forces le projet de Radio-Ouest française? Ainsi ceux qui ont lutté depuis dix ans pour l'obtenir ne verront pas ce beau rêve, à peine réalisé, s'effondrer à cause du manque de soutien des compatriotes apathiques. La radio, c'est la méthode moderne par excellence de propager les idées. Et les étudiants y entendant du français pourront se rendre compte que des artistes canadiens-français, nous en avons en quantité; que ça peut être intéressant de vivre en vrai Canadien français, sous la direction de principes justes et immuables; que même des annonces commerciales ça peut se faire en français!

Lorsque tout ceci est fait, nos brebis égarées sont pratiquement sauvées. Maintenant, ouvrons-leur de temps à autre une histoire vraie du Canada pour leur montrer à quelle race nous appartenons. Ils verront que tous les peuples ne peuvent se vanter d'avoir pour ancêtres et fondateurs un Cartier, un Champlain, une Marie de l'Incarnation, un Louis Hébert et une Marie Rollet, un Maisonneuve, une Marguerite Bourgeoys, un Monseigneur de Laval, une Jeanne Mance, des Saints Martyrs Canadiens, une Jeanne Leber, un La Vérendrye, un Montcalm, un Dollard des Ormeaux, une Madeleine de Verchères et combien d'autres dont les noms et les exploits ne sont pas moins illustres.

Ils réaliseront la vérité de ces paroles prophétiques prononcées par le P. Vimont pendant la 1ère messe célébrée à Ville-Marie en 1642: "Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de religion que, sans doute, il faut que le Ciel ait de grands desseins puisqu'il se sert de tels instruments pour son oeuvre; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part. . ."

Ils découvriront que si nous sommes âprement combattus, c'est qu'on nous juge forts et qu'au fond on nous admire.

Paul Pariseau

(Le Saint-Jean)

Les enfants et les mères

L'enfant, comme un petit oiseau,
Gazouille en son lit blanc et rose.
La mère, à côté du berceau,
Attend que son bébé repose;
Gracieuse et tendre, sa voix
Fredonne une ancienne romance,
Une complainte d'autrefois,
Que sans cesse elle recommence.

Alors, faisant des rêves d'or
Pleins de merveilles, de chimères,
Dans ses langes, Bébé s'endort. . .
Les enfants font chanter les mères.

L'enfant a dix ans aujourd'hui;
C'est une petite personne,
Et chez sa mère, grâce à lui,
Tout chante, tout rit, tout rayonne.
Il rend moins sombre l'horizon
De la vieillesse monotone,
C'est le soleil de la maison
Et le printemps de notre automne.

Il converse avec ses joujoux,
Demande si les petits frères
Viennent au monde sous les choux;
Les enfants font rire les mères.

L'enfant vient de se marier;
La mère se change en aïeule;
Ce coup cruel, c'est le dernier.
Au logis elle reste seule.
Elle le voudrait, son petit!
Hélas! la jeunesse a des ailes!
L'enfant pour toujours est parti,
Parti pour des amours nouvelles!

Elle rentre, l'oeil attristé,
Et versant des larmes amères,
Dans le pauvre nid déserté.
Les enfants font pleurer les mères.

Jules JOUY.

La toute douceur de Notre-Dame

Nos aïeux, qui avaient apporté de France une suave piété envers la Mère de Dieu, se racontaient souvent une charmante histoire que peut-être vous n'avez jamais entendue. Elle prouve bien qu'une filiale affection pour la Bienheureuse Vierge sauve beaucoup de malheureux.

Il y avait jadis en Normandie un violoneux célèbre, dont les chansons et la musique honoraient souvent la sainte Reine du Paradis.

Il avait amassé une jolie fortune et se retira dans une humble demeure, à l'ombre de la cathédrale de Notre-Dame. Le malheur voulut que son exil se prolongeât, et, devenu vieux, chargé d'infirmités, il finit par tomber dans la misère. Il avait horreur de la mendicité et préférait endurer la faim.

Un soir, après une longue semaine de jeûne, il se rendit avec son violon dans la cathédrale, devant l'autel de la Vierge. Le peuple avait donné à la statue miraculeuse le titre de Notre-Dame aux mules d'or. Les bourgeois de la cité avaient en effet donné à cette auguste Souveraine une belle paire de pantoufles en or massif.

Le malheureux vieillard fit d'abord une longue et douloureuse prière, mêlée de lourds sanglots. Puis, s'assurant que personne ne pouvait l'y entendre à part la Vierge, il accorda son violon et se mit à célébrer les bontés de Marie dans une douce complainte toute pleine de son coeur. Tout à coup, à travers ses larmes, il vit la statue s'animer. La Reine du Paradis laissa tomber la mule de son pied gauche et lui dit. "Tiens, mon fils, va vendre cette mule au Mont-de-Piété, c'est l'aumône de ma miséricorde". Il fit ainsi.

Le lendemain, lorsqu'on découvrit le larcin, l'indignation du clergé et du peuple ne connut pas de bornes. On mit aussitôt les plus fins limiers de la police aux trousses des bandits qu'on soupçonnait d'avoir commis ce vol sacrilège. On retrouva enfin la mule d'or au Mont-de-Piété. Le Juif faillit se faire écharper. Mais, fort de son innocence, il se défendit contre les injustes accusations et prouva qu'il avait acheté du violoneux la précieuse pantoufle. On eut peine à le croire, car ce vieillard était vénéré comme un saint et connu de tous à cause de sa charité envers les pauvres, aux jours de sa prospérité. On fit venir le violoneux et celui-ci confessa en toute simplicité avoir vendu la pantoufle au Juif. Il raconta comment Notre-Dame avait eu pitié de sa misère. . .

Personne ne crut son extraordinaire histoire, et le malheureux eut beau protester de son innocence, tous les juges furent d'avis que sa douceur et son humble piété n'étaient qu'hypocrisie et mensonge. Comme c'était un vol sacrilège et qu'on soupçonnait le coupable d'avoir eu recours au démon pour arracher la précieuse pantoufle au pied sacré de Notre-Dame, on le condamna à être pendu sur la place d'armes.

Le jour de l'exécution venu, le pauvre homme se confessa, reçut pieusement le corps du Christ, et se recommanda longuement à sa douce avocate, Mère de Miséricorde. Il supplia ensuite ses juges de lui permettre de se rendre une dernière fois avec son violon devant la statue miraculeuse de la Mère de Dieu, pour implorer son aide. A cause de ses bons exemples passés, on lui accorda cette faveur.

Le vieillard joua si bien, chanta sa belle cantilène avec tant de piété, que toute colère s'apaisa dans le coeur de ses auditeurs.

Tout à coup, la statue de la Vierge s'anima, elle se glissa sur le bord de son socle, et fit tomber l'autre pantoufle devant le violoneux. On entendit aussitôt une voix claire et fortement scandée: "Mon très cher fils, dit la Mère de Dieu, je fais ce geste pour prouver à mon peuple que c'est bien moi qui t'ai donné l'autre mule d'or, en récompense de ta piété."

La foule répondit par un délire d'acclamations en l'honneur de la douce et clémente Mère de miséricorde. On lui rendit ses mules d'or, mais le prix en fut versé au compte du pauvre violoneux afin qu'il pût vivre heureux et sans souci du lendemain. . .

Manière de parler

Le petit voleur entrait par le soupirail. Il a reçu un coup de pied au derrière; ça lui a ouvert les yeux.

* * *

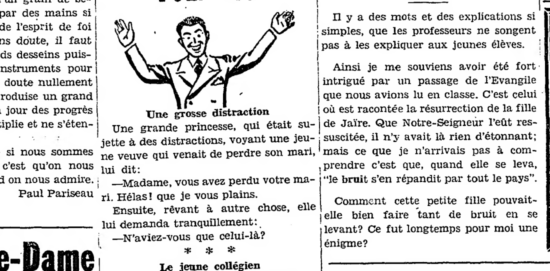
Pas habitué à mentir

—Garçon qu'est-ce que vous m'avez servi là?

—C'est du boeuf, monsieur. Elle est très bonne.

—Vous vous trahissez, garçon; si elle est très bonne, c'est de la vache.

Pour rire



Une grosse distraction

Une grande princesse, qui était sujette à des distractions, voyant une jeune veuve qui venait de perdre son mari, lui dit:

—Madame, vous avez perdu votre mari. Hélas! que je vous plains.

Ensuite, rêvant à autre chose, elle lui demanda tranquillement:

—N'aviez-vous que celui-là?

* * *

Le jeune collégien

Le jeune collégien chez le barbier.

—Comment, 20 sous pour la barbe?

Le barbier. — Oui, mon petit garçon; 15 sous pour la chercher et cinq sous pour l'arracher.

* * *

Politesse et grammaire

—On donne un jour à Lucie, bonne petite fille mais un peu poseuse, cet exemple grammatical à corriger.

—"Le cheval et la vache est dans le champ".

—L'enfant écrivit: — "La vache et le cheval est dans le champ". La raison est que l'on doit faire passer la dame avant le monsieur.

* * *

Explications

—Oh! Zette, tu as les yeux bleus comme la mer.

—Ah! alors c'est pour cela que mes larmes sont salées?

Nudisme

Le petit montrant une tête chauve: "Est-ce un nudiste, maman?"

La mère: "Oui, mais il ne fait que commencer."

* * *

Pas de mal

—Oh! maman, regarde donc ce singe-là; il ressemble à notre voisin!

—Voyons, il ne faut pas dire des vilaines choses comme ça.

—Mais, maman, le singe ne comprend pas le français

Histoire anglaise

Un voyageur, entrant dans un wagon, prie poliment un Anglais de retirer son chapeau, posé sur la banquette, afin qu'il puisse s'asseoir.

—Non, répond l'Anglais.

Et l'autre d'insister, de perdre un peu patience.

—Non, répond toujours laconiquement l'Anglais.

Le voyageur, hors de lui, s'en va chercher un contrôleur. Cet agent enjoint au gentleman de mettre le chapeau dans le filet.

—Non, répond encore l'Anglais sans bouger.

—Enfin, s'écria le voyageur exaspéré, pourquoi ne voulez-vous pas enlever ce chapeau?

Le gentleman daigne enfin lever les yeux de son journal et déclare tranquillement:

—Parce qu'il n'est pas à moi.

Il fallait expliquer

Il y a des mots et des explications si simples, que les professeurs ne songent pas à les expliquer aux jeunes élèves.

Ainsi je me souviens avoir été fort intrigué par un passage de l'Evangile que nous avions lu en classe. C'est celui où est racontée la résurrection de la fille de Jaïre. Que Notre-Seigneur l'eût ressuscitée, il n'y avait là rien d'étonnant; mais ce que je n'arrivais pas à comprendre c'est que, quand elle se leva, "le bruit s'en répandit par tout le pays".

Comment cette petite fille pouvait-elle bien faire tant de bruit en se levant? Ce fut longtemps pour moi une énigme?

Devinettes

Q.—Quelle ressemblance y a-t-il entre un horloger et un girouette?

R.—L'horloger vend les montres et la girouette montre les vents.

* * *

Q.—Roulé en boule, rempli d'yeux, bel et rond, dur ou tendre, blanc ou brun, je suis aimé de tous. Qui suis-je?

R.—Le pain.

* * *

Q.—Qu'est-ce qui lie deux personnes mais n'en touche qu'une?

R.—Une alliance (jonc de mariage).

* * *

Q.—Quand est-ce qu'un chien ressemble le plus à un économe?

R.—Quand il se mord la queue, car il réussit à rejoindre les deux bouts.

* * *

Q.—Qui est-ce qui dit l'heure sans le savoir?

R.—L'horloge.

* * *

Q.—Pourquoi les moutons blancs mangent-ils plus que les moutons noirs?

R.—Parce qu'il y a plus de moutons blancs que de noirs.

* * *

Q.—Qu'est-ce qui a été fait depuis longtemps et cependant a été fait aujourd'hui, dont personne ne veut se débarrasser et que personne ne tient à garder?

R.—Le lit.

* * *

Q.—Quand est-ce qu'un coq a pu chanter pour se faire entendre du monde entier?

R.—Dans l'arche de Noé.

* * *

Q.—Que pouvez-vous saisir avec votre main gauche que vous ne pouvez pas saisir avec votre main droite?

R.—Votre coude droit.

* * *

Q.—Quel est le futur de voler?

R.—Aller en prison.

Du tac au tac

Professeur. — Quel animal nous fournit le jambon?

Elève. — Le boucher, monsieur

A un banquet de médecins

—Messieurs, je vous propose de boire à la santé. . .

Tous les convives. — Ah, non! Pas de plaisanteries déplacées!

Conseils

Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

N'achetez jamais ce qui vous est inutile, sous prétexte que c'est un bon marché.

La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

Nous ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.

Un magistrat distrait

—Vous prétendez ne pas avoir volé d'auto, c'est bon. On va vous fouiller.

L'influence des mères

Je regarde comme incontestable que si l'on connaissait tous les hommes éminents par l'honnêteté et la vertu, on en trouverait toujours neuf sur dix qui en sont redevables à leurs mères. On ne réfléchit pas assez généralement à ces vérités: qu'une jeunesse innocente et sans tache est de la plus grande importance pour la vie de l'homme; que presque tous ceux qui ont eu cet avantage en ont été redevables surtout à leurs mères; que la perfection et le bonheur de l'humanité ont pour principales bases le bon sens et la vertu des femmes.

Iselin.

Délégation des coopératives du Canada auprès des autorités fédérales d'Ottawa

Le dernier numéro de la "Terre de chez-nous" nous apprend que les coopérateurs du Canada ont présenté un mémoire au gouvernement fédéral. Elle écrit à ce sujet:

Chaque année, les représentants du mouvement coopératif au Canada, se réunissent afin de se communiquer le résultat de leurs constatations, de leurs expériences, de leurs études. Les représentants du mouvement coopératif au Canada, comme on le sait, sont le Conseil canadien de la Coopération pour les coopérateurs de langue française et la Cooperative Union of Canada pour les coopérateurs de langue anglaise. Ces deux organismes remplissant la même fonction, concourant à la même fin, observant les mêmes principes fondamentaux, travaillent dans une collaboration aussi étroite que possible pour trouver ensemble les meilleurs moyens de consolider le mouvment coopératif à travers le pays.

Leurs spécialistes et leurs aviseurs légaux qui sont continuellement à l'affut, leur apportent les instruments nécessaires qui aident à prévenir les erreurs coûteuses au mouvement. Après discussions et études approfondies, les deux organismes mentionnés plus haut font valoir leurs revendications, demandent des amendements aux lois, soumettent des propositions législatives afin que le mouvement coopératif puisse plus facilement se développer et ainsi rendre des services plus économiques et plus efficaces.

C'est ainsi que le 20 avril courant, le Conseil canadien de la Coopération, représenté par MM. Henri-C. Bois, président, François Jobin, aviseur légal et Raymond Houde, du Service de l'Impôt de la Coopérative Fédérée, après avoir étudié durant quelques jours avec les délégués de la Cooperative Union of Canada, rencontrait en compagnie de ces derniers, le Cabinet fédéral. Celui-ci, représenté par neuf ministres et un sénateur, sous la direction de l'honorable Louis Saint-Laurent, s'est montré, comme il se doit en ces circonstances, fort intéressé à la délégation. L'avenir dira les succès de cette rencontre.

Ce mémoire, présenté conjointement par le Conseil canadien de la Coopération et la Cooperative Union of Canada, faisait suite aux voeux antérieurement exprimés par les coopérateurs canadiens.

Qu'on nous permette de dire que la délégation a soumis au gouvernement du pays la nécessité d'une législation fédérale sur la coopération, des amendements à la loi nationale de l'Habitation et enfin des amendements à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

M. HARDY, agronom.

La Voix française

On est prié de noter que le programme de la Voix française, donné chaque dimanche au poste CKUA, passera désormais en ondes de 4h.30 à 5h.00 au lieu de 4h.00 à 4h.30 p.m.

On sait que ce programme est sous la direction de M. Maurice Lavallée, professeur de français au département des cours d'extension du ministère de l'Education.

Observatoire

(Suite de la page 1)

tion qui intéresse, qui devrait du moins intéresser tout le monde. En des mots propres à forcer l'attention des plus asscupis et des plus distraits, le pasteur de la Grace Presbyterian Church a déclaré que notre système d'éducation est en train de paganiser la jeunesse et de la préparer ainsi à boire le poison du communisme.

"Quelques provinces, a-t-il dit, ont aboli l'enseignement de la religion dans les écoles. Aux Etats-Unis, cela est devenu illégal. Il existe un mouvement actif pour abolir un tel enseignement dans les écoles de l'Alberta. L'ignorance religieuse des enfants est devenue effrayante. La génération montante est illettrée au point de vue religieux. . . Nous sommes en train de former une race de païens, comme le souhaitent les communistes."

"Des professeurs manqués et niais (half-baked and half-witted professors), a-t-il affirmé encore, ont enseigné ouvertement l'athéisme à nos jeunes dans nos écoles. Nous devons nous rappeler que le communisme commence avec l'athéisme."

Ce sont là des accusations sérieuses et nous ne croyons pas qu'elles puissent être considérées à la légère et rejetées sans examen. La résolution adoptée par les instituteurs de la province, à leur dernier congrès annuel, sur l'enseignement de la religion à l'école, suffirait à soutenir ces accusations. Ils ne veulent d'aucun dogme religieux dans la formation morale de la jeunesse. Ils croient pouvoir enseigner la pratique de la vertu par des recettes purement humaines. Dieu en est exclu.

Il serait difficile aussi de nier que l'athéisme et le communisme vont de pair. C'est un fait que le communisme s'attaque à tout ce qui est divin et qu'il s'est insinué dans de grandes écoles et universités pour y recruter des adeptes et des sympathisants, grâce à l'indifférence religieuse ou à l'athéisme qu'on y professait. Un chrétien éclairé et pratiquant ne peut être communiste.

Quelle est l'attitude des parents devant les dangers réels qui menacent leurs enfants? Font-ils seulement entendre des protestations? Veulent-ils se grouper pour tenir tête au mal? Oublient-ils leurs droits et leurs responsabilités? Ils devraient se rappeler qu'une résistance organisée et tenace, fût-elle celle de petits groupes, peut faire échec aux plus malsains projets. Même les puissants craignent toujours un peu, en démocratie, la voix du peuple.

S. P.

Projets d'amendement à la loi fédérale des élections proposés aux Communes

Ottawa. — On a suggéré aux Communes, la semaine dernière, d'adopter le vote transférable et de l'incorporer dans notre système électoral afin d'assurer à la majorité des électeurs d'être représentés au parlement.

La suggestion a été faite par M. Arthur Ross, conservateur de Souris. Elle a rapidement rallié l'appui des autres progressistes-conservateurs et des membres du Crédit social. Il y eut un ou deux dissidents au nombre de ceux qui participèrent au débat.

On a aussi suggéré que l'âge exigé pour l'exercice du droit de vote soit abaissé à 18 ans. Actuellement seuls ceux qui ont 21 ans et plus peuvent voter.

Ces suggestions ont été faites au cours de l'étude d'un projet de loi pour amender la Loi des élections.

En vertu du vote transférable, l'électeur indique sa préférence pour les candidats inscrits. Il donne un premier choix, un second choix, un troisième choix et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait épuisé la liste des candidats. Les suffrages sont ensuite comptés un certain nombre de fois en tenant compte des préférences, avec élimination du dernier candidat après chaque recomptage des préférences des électeurs. On continue ainsi jusqu'à ce que l'un des candidats ait obtenu plus de cinquante pour cent des suffrages exprimés.

Les porte-parole de l'opposition soutinrent qu'en vertu du système actuel qui ne permet à l'électeur de ne voter que pour un des candidats, il y a danger qu'une minorité puisse gagner le pouvoir. Ainsi environ cent cinquante des députés actuels aux Communes ont été élus en 1945 en obtenant moins que cinquante pour cent des suffrages dans leurs comtés.

M. Smith, député conservateur de Calgary, dit que personne n'avait protesté contre ce système du vote transférable qui existe depuis plusieurs années en Alberta.

M. Rodney Adamson, conservateur de York-ouest, et Angus McInnis, C.C.F. de Vancouver-est, se déclarèrent contre la proposition de M. Ross.

M. Adamson estime qu'un tel changement rendrait notre système électoral "inutilement compliqué", tandis que M. McInnis exprima l'opinion que le vote transférable n'empêcehra pas un gouvernement minoritaire d'être élu.

T. L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, soutient que les Indiens et les Esquimaux devraient avoir droit de vote.

M. Case, conservateur de Grey-nord, Ont., opina dans le même sens. Les Indiens paient les impôts et ils devraient participer au choix des députés. Si on leur accordait le vote, cela contribuerait à réduire le complexe d'infériorité dont ils souffrent. Mais M. Case ne croit pas qu'on devrait accorder le vote à ceux de 18 ans.

M. McInnis dit qu'on conscrit les jeunes gens de dix-huit ans pour la défense du pays. On devrait donc les considérer assez intelligents pour avoir le droit de se prononcer sur les questions qui provoquent la guerre. Il est aussi en faveur d'accorder le droit de vote aux Indiens, mais ne voit pas comment cela se pourrait faire aussi longtemps qu'ils sont sous la tutelle de l'Etat. M. McInnis ne croit pas que le système du vote transférable empêchera un gouvernement représentant une minorité des électeurs d'accéder au pouvoir. Il est vrai que sous ce système le candidat obtenant le plus de votes dans un comté serait l'élu. Cela n'empêcherait pas qu'il serait encore possible pour un gouvernement de ne représenter qu'une minorité des électeurs du pays.

Lawrence Skey, conservateur de Toronto-Trinity, suggéra que les candidats acceptés par un parti portent l'étiquette "candidat officiel". Ceci aiderait les électeurs qui veulent voter pour leur parti.

Benoit Michaud, libéral de Restigouche-Madawaska, dit que la loi devrait être amendée de façon à pourvoir au paiement des dépenses "raisonnables" des candidats. D'un autre côté, on devrait porter le dépôt exigé de $200 à $1,000.

Si le gouvernement soldait les dépenses d'élection, le peuple saurait qu'il n'y a pas de fonds électoraux de source inconnue. En raison du système actuel, maints bons candidats ne peuvent se faire élire faute de ressources financières.

M. Michaud croit l'heure venue d'établir une "forme quelconque de vote obligatoire".

Une personne s'abstenant de voter pourrait être traduite devant un magistrat ou l'officier rapporteur. Si elle ne pouvait pas donner une raison satisfaisante de son abstention, elle pourrait alors être condamnée à payer une amende avant les prochaines élections générales. Si elle ne paye pas cette amende, son nom pourrait être suprimé de la prochaine liste pour les élections générales.

Stanley Knowles, C.C.F. de Winnipeg-nord-centre, se dit opposé à la suggestion de porter le dépôt de $200. à $1,000. Il n'est pas aussi d'opinion que le gouvernement devrait payer les dépenses d'élection. Si un candidat peut faire un dépôt de $1,000., puis obtenir du gouvernement $2,000. ou $3,000. pour ses dépenses d'élections, cela fera surgir une pléthore de candidats qui ne seront en définitive qu'une nuisance.

Si le gouvernement soldait la note, il aurait aussi à décider de la base d'allocation aux candidats de divers partis. Le montant versé dépendrait de la couleur politique.

"Canada" au lieu de "Dominion"

Ottawa. — La Chambre a voté en première lecture le projet de loi de M. Bona Arsenault, député de Bonaventure, qui a pour but de substituer le mot "Canada" au mot "dominion" dans tous nos textes de loi. M. Bona Arsenault a expliqué que le mot "dominion" a perdu toute signification depuis que le Canada est devenu un Etat souverain.

La première lecture est considérée comme une simple formalité et il est extrêmement rare que l'on s'objecte à l'adoption d'un projet de loi à ce stage de la procédure. Les impérialistes du parti conservateur n'en ont pas moins protesté par des "non" retentissants lorsque le président de la Chambre a mis aux voix le bill de M. Arsenault. Ils n'ont cependant pas osé réclamer le vote, ce qui aurait équivalu à refuser d'étudier le projet de loi. M. Arsenault a recueilli des applaudissements chez les libéraux et les socialistes.

Conférence des universités canadiennes

Québec. — Les 10, 11 et 12 juin prochain se tiendra à Vancouver une conférence des universités canadiennes. L'université Laval sera représentée à ces assises solennelles par son recteur, Mgr Ferdinand Vandry, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales. M. l'abbé Arthur Maheux, directeur de l'Institut d'histoire et de géographie, et le Dr Louis Berger, de la Faculté de Médecine.

La tenue de cette réunion coïncidera avec plusieurs autres congrès importants dont celui de la Société Royale du Canada.

Ce serait la ruine des petits cultivateurs

Ottawa. — Le rappel immédiat de la loi qui interdit la fabrication et le commerce de la margarine au Canada causerait des perturbations économiques sans compensations suffisantes. Beaucoup de petits cultivateurs seraient ruinés tandis que, de leur côté, les consommateurs n'auraient pas avant deux ou trois ans de la margarine en quantité appréciable sur leur table.

C'est pour ces motifs d'ordre pratique, plutôt que pour des raisons de principe que M. Wishart Robertson, leader libéral du Sénat, et M. Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal, se sont opposés au projet de loi dont le but est de faire lever l'interdiction qui frappe la margarine.

Centrale américaine sur le St-Laurent

Albany, N.-Y. — Le gouverneur Thomas E. Dewey de l'Etat de New-York vient d'ordonner à la Commission hydroélectrique de l'Etat d'entreprendre dès maintenant des négociations avec la province d'Ontario en vue de la construction conjointe d'une centrale au coût de $322,000,000 sur la partie dite des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent.

Le sénat américain a repoussé plusieurs fois jusqu'ici le projet de canalisation complète de ce fleuve, qui aurait comporté accessoirement l'extension de son aménagement hydro-électrique. Un porte-parole de Dewey explique que l'Etat de New-York s'est décidé à passer outre à ce verdict sénatorial et à mettre immédiatement en oeuvre la partie d'aménagement électrique du projet, parce que cet Etat ne peut pas supporter plus longtemps sa présente disette de courant.

La future centrale serait installée au rapide du Long-Sault, entre Masséna et Ogdensburg. Elle pourrait produire 2,000,000 de chevaux-vapeur, soit environ 6,500,000 kilowatts-heures d'électricité. L'Etat de New-York défraiera la moitié des frais par l'émission d'obligations à échéance automatique.

Le gouvernement de l'Ontario serait désireux de voir le projet se réaliser.

L'Union des Electeurs, parti politique

Sturgeon Falls, Ont. — Un cinquième parti politique est entré en lice, en vue des prochaines élections provinciales de l'Ontario qui doivent avoir lieu le 7 juin. Il a été annoncé que l'Union des électeurs de Nipissing présenterait un candidat en ce comté.

Le parti ontarien est le même que l'Union des électeurs du Québec et il est affilié au parti du Crédit social.

Le candidat choisi est M. Armand Côté, âgé de 31 ans et résidant à Mattawa, dans le comté de Nipissing, Ontario. Son adversaire sera M. Victor Martin, un libéral.

Délai accordé aux payeurs d'impôts

Ottawa. — La date limite à laquelle on pourra renvoyer sa formule d'impôt sur le revenu personnel pour 1947 a été portée du 30 avril au 31 mai.

La plupart des contribuables, y compris les fermiers, pourront profiter du délai; on excepte seulement ceux qui doivent faire des paiements trimestriels ou autres paiements d'acompte.

Le retard apporté à la distribution des formules d'impôt est la cause du délai.

"Des conditions météorologiques défavorables dans plusieurs parties du pays, a dit le ministre, empêchent les contribuables de se procurer leurs formules d'impôt.

"De plus, il y a eu augmentation sensible, particulièrement dans les régions rurales, du nombre des contribuables depuis l'an dernier. Ce qui a ajouté au problème de distribution des diverses formules.

"Pour ces raisons et quelques autres, plusieurs contribuables, un peu partout au pays, ont de la difficulté à retourner leurs formules à temps.

"En conséquence, le gouvernement a décidé de porter du 30 avril au 31 mai la date limite à laquelle on pourra renvoyer sa formule d'impôt sur le revenu personnel. Cela s'applique seulement à ces formules qu'on appelle T.1 général, T.1 spécial, T.4-T.1 employés, T.1 fermiers et T.1 fermiers des prairies.

"La punition prévue pour le retard dans le retour sera appliquée si le contribuable ne retourne pas sa formule avant le 1er juin.

"Les contribuables qui, ordinairement, devraient payer la balance de leur impôt au plus tard le 30 avril 1948, doivent maintenant la payer au plus tard le 31 mai 1948. S'ils ne le font pas, on leur chargera l'intérêt à compter de cette date".

Mesures nécessaires pour arrêter le mal

Londres. — On commence à réaliser dans ce pays que l'interprétation communiste de l'homme est, en fait, contre les intérêts des travailleurs, déclarait récemment S. Em. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, à une assemblée de plus de 1,000 unionistes catholiques de Londres.

"L'attitude catholique envers le communisme ne doit pas consister seulement à le dénigrer", d'ajouter le cardinal. "Nous devons voir à faire disparaître les conditions dans lesquelles le communisme cherche à pousser ses racines: dans nos ateliers, nos usines et parmi nos travailleurs".

Le cardinal préconise ensuite des mesures sociales préventives, telles que l'habitation familiale, avec préférence pour les travailleurs qui ont des enfants, et l'espace suffisant pour que ces derniers s'épanouissent; l'effort des travailleurs pour assurer une bonne éducation à leurs enfants; la cessation de l'embauchage des jeunes mères dans l'industrie, "contraire aux meilleurs intérêts de la famille et de la nation", et l'encouragement des travailleurs vers la construction de leur propre foyer.

En terminant, l'archevêque félicite le gouvernement de mettre un frein à l'augmentation exagérée des salaires, mais il demande aux autorités de voir aussi à restreindre la hausse déraisonnable du prix des denrées et des vêtements essentiels, en particulier les vêtements d'enfants.

"Mère catholique américaine de 1948"

Washington. — Aux Etats-Unis, la conférence catholique nationale sur la vie de famille vient de choisir Mme Richard T. McSorley, de Philadelphie, comme la "mère catholique américaine de 1948". Mme McSorley a eu 15 enfants, dont un seul déjà décédé. Quatre de ses fils sont prêtres et un autre se prépare à la prêtrise, tandis que trois de ses filles sont religieuses.

L'Apostolat de la mer

Glasgow, Ecosse. — L'Apostolat de la mer, cette organisation internationale pour les marins catholiques, célèbre le 25e anniversaire de son approbation par le Souverain Pontife Pie XI. Il y a 25 ans, l'Association ne comprenait que 12 clubs de marins catholiques dans le monde. Aujourd'hui on en compte 64 dans 15 pays différents.